

Les Ateliers

Le rendez-vous
des 12-20 ans

Église

Démarrage des travaux

Cross de Sceaux

Inscrivez-vous !



La science se livre

Dans l'intimité
des plantes

AMF

Philippe Laurent élu
secrétaire général

Janvier 2015

Mensuel municipal
n° 454

SceauxMag

www.sceaux.fr

Mémoires scéennes

P.08

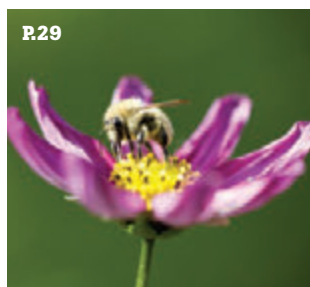


Tous vos
rendez-vous
culture & loisirs
dans l'agenda
central

SceauxMag

www.sceaux.fr

- 04 **Retour en images**
- 08 **Dossier**
Mémoires scéennes
- 12 **Au cœur de Sceaux**
- 12 **Démocratie participative**
La démarche se poursuit
- 14 **Jeunesse**
Avec et pour nos jeunes
- 15 **Élections**
Je vote en 2015
- 16 **Vie publique**
Philippe Laurent,
nouveau secrétaire général de l'AMF
- 17 **Conseil municipal**
Les principales décisions
- 19 **Label des Territoires innovants**
La Ville se distingue
avec www.sceaux-shopping.com
- 20 **Cadre de vie**
- 20 **Tri et collecte sélective**
Adoptons les bons réflexes !
- 21 **Avant-après**
La création d'un campus associatif
- 22 **Église Saint-Jean-Baptiste**
Démarrage des travaux
- 23 **En chantier**
Les travaux en janvier et en février 2015
- 26 **Culture / Sport / Loisirs**
- 26 **Le Cross de Sceaux**
La quarantaine rayonnante
- 27 **Activités physiques**
Sport en famille
- 29 **La science se livre**
Dans l'intimité des plantes
- 33 **Associations**
- 35 **Bon à savoir**
- 38 **Tribunes**



Couverture : Visite du site de Verdun en novembre 2014 par le conseil d'Enfants.

Directeur de la publication : Philippe Laurent - **Directrice de la rédaction :** Caroline Kehr - **Rédacteur en chef :** Arnaud Vareilhias
Édition : Ville de Sceaux - Direction de la Relation au citoyen - **Rédaction :** Marie-Pierre Ferré, Christophe Baudouin - **Couverture :** Sylvie Scala
Hôtel de ville, 122 rue Houdan, 92330 Sceaux. Tél. : 01 41 13 33 00 - www.sceaux.fr - **Imprimerie :** Axiom Graphic, 95830 Cormeilles-en-Vexin
Dépôt légal à parution - Régie publicitaire : CMP. Tél. : 01 64 62 62 36.

Copyright : Sylvie Scala : p. 4, 5, 6, 7, 8, 14, 15, 26, 27 ; Roland Bourguet : p. 16 ; Olivier Ravoire : p. 18 ; Odilon Dimier : p. 4 et 15 ; Konstantin Sutyagin/Fotolia : p. 13 ; Liliane Sillon/Coll. Les Amis de Sceaux : p. 14 ; edbockstock/Fotolia : p. 16 ; CAHB : p. 20 ; Bernard Simonnet : p. 21 ; Sophie Thouvenin : p. 29 ; Igor Mojzes/Fotolia : p. 28 ; Catmando/Fotolia : p. 31 ; C. Hélie/Gallimard : p. 31.
Agenda : Sylvie Scala, Getty images, Martine Flamand, Philippe Lévy, Sophie Thouvenin, ChiccoDodiFC/Fotolia, Florence Jacob, Hubert Robert, Turner.



Pour que Sceaux soit à la fois considérée et respectée dans tous ces changements



Après l'année 2014 marquée notamment par le renouvellement municipal, l'année qui s'ouvre connaîtra de nombreux événements : élections départementales (en mars) et régionales (en fin d'année sans doute), préparation de la création de la Métropole du Grand Paris dans un an, prélèvements sans précédent de l'État sur les ressources des communes, nouvelle organisation des collectivités territoriales, etc. Jamais sans doute la situation n'a été aussi incertaine, pour ne pas dire chaotique, tant sur le plan institutionnel que financier.

Sceaux est naturellement concernée, comme toutes les autres communes, par chacun de ces événements. C'est la raison pour laquelle je me suis toujours attaché, avec le soutien plein et entier de la majorité municipale que je remercie, à faire en sorte que Sceaux soit à la fois considérée et respectée dans tous ces changements. La voix de Sceaux doit être entendue et doit porter, comme cela a toujours été le cas dans le passé. C'est pour son maire un devoir et une exigence, au même titre que l'action auprès de chacune

et chacun d'entre vous ou de la gestion efficace des services publics, auxquelles je m'attache quotidiennement depuis de longues années avec mon équipe.

Mes collègues maires, tant au niveau régional (avec Paris Métropole, voir page 12) que national (avec l'Association des maires de France, voir page 16) ont bien voulu me renouveler leur confiance tout récemment. C'est pour Sceaux une forme de garantie d'être présente dans les débats et de pouvoir peser sur leur issue. Notre voix portera d'autant plus qu'elle sera l'expression d'une communauté unie sur l'essentiel, comme cela a été le cas pour l'adoption unanime d'un vœu sur les transports publics, lors de la dernière séance du conseil municipal (voir page 17).

*Avec les agents
du service public de Sceaux
et le conseil municipal,
je vous souhaite
une belle année 2015 !*

Philippe Laurent

→ **Philippe Laurent**

Maire de Sceaux

**Vice-président de la communauté
d'agglomération des Hauts-de-Bievre**

Retour en images

Soutien au Téléthon

Samedi 6 décembre, plusieurs animations se sont déroulées à Sceaux. La bibliothèque municipale a ainsi assuré, en partenariat avec les Scouts et guides de France, une vente issue de son catalogue (affiches de film, livres et CD). 2220 euros ont été récoltés et reversés au Téléthon.



Lors de l'inauguration, de gauche à droite : Catherine Manlot, vice-présidente de l'Association des Méridionaux de Sceaux (AMS) ; Jean-Louis Oheix, conseiller municipal, organisateur de la Foire ; Claude Bressand, président de l'AMS ; Philippe Laurent, maire de Sceaux.



Sport en famille : un succès !

Le nouveau rendez-vous sportif organisé par la Ville a suscité un vif engouement dès son lancement. Le 23 novembre, plus de 200 Scéens de tout âge ont en effet participé aux activités sportives proposées au gymnase du Centre. Prochain rendez-vous le 11 janvier (voir article page 27).



RETOUR EN IMAGES



Aux couleurs de la Provence

La 34^e Foire aux santons et crèches de Provence s'est déroulée du 5 au 14 décembre à l'Ancienne mairie. Ce rendez-vous a émerveillé plusieurs milliers de personnes qui ont pu participer à l'atelier du santonnier (ci-dessous) et découvrir les créations originales de 13 santonniers provençaux.



Convivialité aux Imbergères

Le 19 décembre dernier, 80 seniors Scéens ont partagé le repas de fin d'année à la résidence des *Imbergères*. Après l'Europe, c'est la thématique des personnages historiques et des figures locales qui a été retenue par le conseil de la Vie sociale des *Imbergères* pour animer cette journée placée sous le signe de la convivialité.



Focus Jeunes : ils ont réussi !

Focus Jeunes est un dispositif créé par la ville de Sceaux qui propose notamment des conférences-débats autour de la parentalité. Le 17 décembre dernier, la rencontre-débat *Accompagner les jeunes vers la réussite* a réuni Jean-Yves Corvez, chef cuisinier et professeur de cuisine du lycée Théodore-Monod d'Antony et Olivier Galland, sociologue.

Retour en images

Le père Georges témoigne

Le 18 décembre, les Amis du cinéma Trianon ont accueilli le père Georges Vandenbeush à l'occasion de la projection de *Timbuktu*, un film qui dénonce avec force la montée du fanatisme religieux. Ancien curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, le père Georges Vandenbeush avait été enlevé en octobre 2013 par la secte islamique Boko Haram, puis relâché le 31 décembre 2013.



Spectacles de fin d'année dans les écoles

Du 11 au 18 décembre, la Ville a proposé des spectacles de Noël dans chaque école. À l'école du Petit-Chambord, les classes de maternelle ont ainsi assisté à une pièce de théâtre, *Nez rouge le renne de Noël*, réalisée par la compagnie Pois de senteur.



RETOUR EN IMAGES



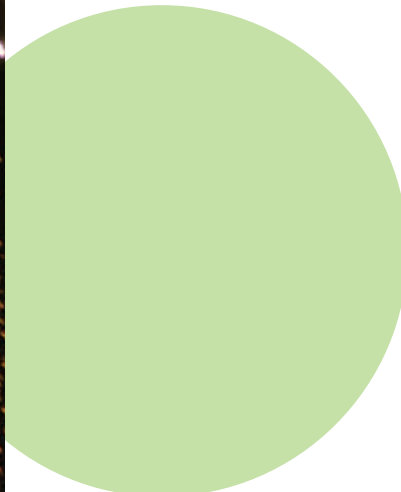
La magie de Noël à Sceaux

La Ville a une nouvelle fois illuminé les rues de Sceaux. Les 19 et 20 décembre, des musiciens ont déambulé rue Houdan jusqu'au jardin de la Ménagerie. Cette parade a été suivie par un spectacle pyrotechnique annonçant l'arrivée du Père Noël. Les festivités ont continué le 20 décembre aux Blagis avec chants de Noël et d'hiver, ateliers ou encore photos-souvenirs et lettres au Père Noël.



Santé et bonheur à tous

A l'occasion des fêtes de fin d'année, plusieurs sorties à destination des seniors ont été organisées par la Ville, dont l'une au musée du vin à Paris le 9 décembre dernier. Philippe Laurent, maire de Sceaux, a tenu à adresser ses vœux aux convives avant de partager un déjeuner avec eux.



Si la Ville s'attache à commémorer les événements qui ont marqué l'histoire nationale, son attention se porte également sur les éléments constitutifs à sa propre histoire. Une mémoire locale, fondement de l'identité scéenne, que la Ville préserve et valorise.

Mémoires scéennes



**Transmettre
aux jeunes
générations**

4

c'est le nombre d'ouvrages édités par la Ville dans la collection *Regards sur Sceaux* qui contribue à faire connaître l'histoire scéenne.

1955

c'est l'année durant laquelle a été signé le jumelage de Sceaux avec la ville allemande de Brühl.

1609

c'est la date du document le plus ancien conservé par le service des Archives de la ville.



Un peuple qui oublie son passé se condamne à la revivre. La célèbre phrase prêtée à Churchill est l'une des innombrables mises en garde invitant à réapprendre sans cesse les leçons de l'histoire. C'est la lutte contre l'oubli qui rend si indispensable la transmission de la mémoire aux jeunes générations.

Cet attachement à la préservation du souvenir, la ville de Sceaux le manifeste tout au long de l'année à travers plusieurs rendez-vous symboliques. Des dates importantes de l'histoire nationale sont ainsi régulièrement commémorées, en lien avec les associations patriotiques et d'Anciens combattants : 19 mars (Journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc), 8 mai (Armistice de 1945), 18 juin (commémoration de l'appel du général de Gaulle de 1940), 16 juillet (Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux "Justes" de France), 9 novembre (décès du général de Gaulle) et bien entendu le 11 novembre (Armistice de 1918).

Susciter l'intérêt pour l'Histoire

L'ouverture du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale a été l'occasion pour la Ville de rappeler son importance. De septembre à décembre, Sceaux a proposé une programmation culturelle très riche à destination de tous les publics : projections et débats au cinéma Trianon, diffusion de courts-métrages à la bibliothèque, pièce de théâtre par les élèves du lycée Lakanal, cycle de conférences, expositions documentaire et photographique, concert en hommage aux grands compositeurs de la Grande Guerre, rencontre d'auteur ou encore réalisation d'une animation multimédia. *«La multiplicité des propositions a permis de susciter l'intérêt de tous les Scéens. C'est une*

démarche que nous avons voulu la plus large possible et qui a croisé mémoires nationale et locale», souligne Chantal Brault, premier adjoint au maire délégué à l'Engagement citoyen.

Une implication forte de la Ville qui n'a pas attendu cette date anniversaire pour s'exprimer pleinement. En témoigne l'hommage rendu en 2011, aux 193 Scéens morts dans les tranchées. A cette occasion, la Ville avait édité un livre de référence intitulé *193*, et organisé un spectacle son et lumière pour célébrer le 90^e anniversaire de l'érection du monument aux Morts sur lequel figurent les noms des soldats disparus. Comme le souligne Philippe Laurent, maire de Sceaux, *«les communes restent l'échelon de base de la commémoration, le socle mémoriel dans lequel s'ancre, partout, le souvenir de la Grande Guerre.»*

Incarner le souvenir dans la ville

La préservation du souvenir s'incarne aussi par l'inscription, dans l'espace public de la ville, de repères symboliques, comme les plaques de rue baptisées du nom de soldats, résistants, déportés ou de civils scéens à l'image de Jean Mascré, Paul Couderc, Pierre Bizos ou encore Madeleine Crenon. Ces plaques, qui rendent hommage à la bravoure de ceux qui ont combattu, célèbrent des figures locales qui ont participé au rayonnement de Sceaux : Pierre et Marie Curie ou encore l'ancien maire Édouard Depreux dont le nom sera associé à la nouvelle résidence étudiante qui sera inaugurée en février 2015. Ces figures emblématiques ont marqué la ville par leur implication auprès des habitants et l'héritage qu'ils ont su laisser. Hugues Renaudin, notaire à Sceaux, a ainsi fait construire des structures sociales qui perdurent toujours à Sceaux.

Un souvenir immortalisé également par les stèles commémoratives. À Sceaux, le monument aux Morts situé sur le parvis de l'hôtel de ville

**Lutter
contre
l'oubli**



Témoignage

→ **Philippe
Laurent**

maire de Sceaux



« Pour comprendre ce qu'est Sceaux aujourd'hui, il faut d'abord s'intéresser à son histoire. Une histoire riche des récits de femmes et d'hommes qui l'ont façonnée. Parce que la mémoire

est un enjeu de l'identité du territoire, il appartient à la Ville de préserver cet héritage qui la lie à ses habitants. C'est cette mémoire collective qui fait sens et qu'il nous incombe de transmettre auprès de chaque

Scéen afin qu'elle ne sombre ni dans l'ignorance, ni dans l'oubli. Plus qu'un devoir, il s'agit d'une nécessité et d'une force pour construire l'avenir. »

Préserver le souvenir

rend hommage aux 193 soldats scéens morts dans les tranchées, mais également à ceux ayant combattu pendant la Seconde Guerre mondiale, en Indochine et lors de la Guerre d'Algérie. Le cimetière communal est aussi un lieu de mémoire référent. En effet, ce dernier comprend plusieurs monuments commémoratifs d'intérêt, des sépultures remarquables ainsi que des tombes de personnalités connues, dont l'entretien est pris en charge par la Ville en cas d'absence de la famille.

Transmettre la mémoire scéenne

La Ville s'attache à favoriser la transmission de la mémoire aux Scéens qu'ils soient jeunes ou moins jeunes. Cette transmission s'exprime pleinement dans le cadre du conseil d'Enfants. Pour Chantal Brault, « *cette connaissance est un aspect fondamental de l'éducation civique et donc de la citoyenneté.* » Lors de la commémoration du 11-Novembre, les jeunes élus lisent le livre d'or et portent le drapeau offert par le Souvenir français. Ils participent également à de nombreuses sorties organisées par la Ville, comme celle effectuée à Verdun en novembre dernier. Accompagné d'un guide, ils ont pu poser leurs questions sur l'histoire du conflit et le vécu des soldats (voir interview de Melwann Bounif page 11 et photo page 8).

Cet engagement de la Ville s'illustre également à travers l'activité du service des Archives. Ce dernier classe, inventorie, conserve et numérise un très grand nombre de documents suivant des normes archivistiques nationales. Ouvertes au public, les archives municipales sont un

lieu ressources reconnu par tous ceux qui souhaitent se plonger dans l'histoire de Sceaux. Les Scéens peuvent également s'appuyer sur l'activité d'associations ayant pour mission de rechercher des documents, témoignages ou souvenirs concernant la ville de Sceaux et sa région. Tel est le cas de l'association Les Amis de Sceaux. Présidée par Martine Grigaut, cette société d'histoire locale créée en 1924 joue un rôle essentiel dans la transmission de la mémoire patrimoniale communale (voir article page 14).

Enfin, la valorisation de la mémoire scéenne s'exprime à travers les nombreux projets que la Ville accompagne. Depuis 2010, une collection de documentaires à valeur testimoniale a été éditée. Après *Mémoires de guerres*, qui rendait compte du quotidien de Scéens ayant vécu un conflit, la Ville a participé à la réalisation de *Mémoires de femmes* (2012) et *Mémoires de sages* (2014). Dans ce dernier volet, quatre Scéens racontent, face caméra, leurs parcours et les événements qui ont marqué leur vie. De même, la Ville a créé une collection d'ouvrages intitulée *Regards sur Sceaux* pour faire connaître l'histoire de Sceaux et celle des Scéens : *193, Les Scéens et la Première Guerre mondiale ; Les Scéens et la guerre d'Algérie ; Sceaux et le Grand Paris ; et Sceaux au fil du temps, au fil des jours*. Des documentaires et des ouvrages qui sont en vente dans les librairies de la ville et à la Maison du tourisme.



Remise du drapeau d'Honneur du conseil de l'Europe, le 19 juin 1977, en présence d'Erwin Guldner, maire de Sceaux de 1959 à 1983.

AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE

Célébration du 50^e anniversaire du jumelage avec Brühl

En 2015, la ville de Sceaux célébrera le 50^e anniversaire de son jumelage avec sa consœur allemande de Brühl. Sceaux proposera aux Scéens des temps forts qui permettront de rappeler l'importance de l'idée européenne. La Ville accueillera notamment la délégation officielle de Brühl du 5 au 7 juin.

Cette amitié franco-allemande est inscrite dans l'histoire scénée. Sous l'impulsion d'Erwin Guldner, ancien maire de Sceaux (1959 à 1983) et européen convaincu, la ville fut l'une des premières de France à se jumeler avec une ville allemande en 1965. De cette entente fraternelle est née plusieurs actions citoyennes communes autour de la construction européenne : réception du drapeau d'Honneur du conseil de l'Europe le 19 juin 1977 (photo ci-dessus) ; célébration de l'année européenne en 1989 avec les inaugurations successives d'un square, d'une fontaine et de l'université Jean-Monnet (du nom de l'un des principaux fondateurs de l'Union européenne) ; création du label "Sceaux en Europe", ou encore adhésion de la ville à l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), présidée par Alain Juppé et dont Philippe Laurent est président délégué.



Témoignages

→ **Melwann Bounif**

11 ans, élu au conseil d'Enfants

« La visite que j'ai faite à Verdun était très intéressante. Quand je suis revenu, j'ai posé des questions à ma grand-mère et j'ai découvert en l'interrogeant que mes deux arrière-arrière-grands-pères avaient combattu l'un contre l'autre. Ils étaient l'un Français, l'autre Allemand. Heureusement, il y a l'Europe maintenant. »



→ **Chantal Brault**

premier adjoint au maire délégué à l'Engagement citoyen

« Les commémorations sont une occasion de transmettre aux jeunes générations une mémoire qui constitue l'un des piliers de la citoyenneté et du vivre ensemble. À Sceaux, cette question de transmission de la mémoire s'exprime plus largement dans le cadre du conseil d'Enfants. Chaque année, les jeunes élus se rendent sur les lieux de la mémoire combattante (Caen, Verdun...). Des sorties pédagogiques organisées par la Ville qui leur permettent de mieux appréhender l'histoire des deux guerres et la nécessaire réconciliation des peuples. Investis par ce devoir de mémoire, les jeunes élus témoignent à leur tour auprès de leurs camarades. Une implication remarquable que je tiens à saluer. »

Au cœur de Sceaux



SOLIDARITÉ

Chers voisins...

Mettre en relation les habitants d'un même quartier avec les personnes âgées en privilégiant la proximité et l'entraide. Tel est l'objectif du dispositif Voisin-Age porté par l'association Les petits frères des pauvres. La Ville, qui l'expérimente sur son territoire, vous invite à une réunion de présentation **le samedi 24 janvier à 16h** à la bibliothèque municipale.

Ce dispositif, qui répond aux attentes exprimées par les Scéens dans le cadre de la démarche "Parlons ensemble de Sceaux", séduit de plus en plus d'habitants. En effet, les rencontres se font au gré des disponibilités de chacun et il n'y a pas d'engagement de temps. Par ailleurs, il n'existe aucune obligation quant à la nature du service rendu entre la personne âgée (le voisiné) et celle qui la contacte (son voisin). Comme le souligne Giovanni Pandolfo, coordinateur national du dispositif, « *le bénéfice est réel pour de nombreuses personnes qui ont tenté l'expérience.* » Les seniors disposent en effet de beaucoup de temps libre. Ils peuvent rendre de nombreux services aux voisins : réceptionner un colis, aller chercher un enfant à l'école, aider aux devoirs... En échange de gestes simples ou de petites attentions suffisent. Une réciprocité qui donne souvent naissance à une belle amitié.

→ Renseignements auprès du service Vie sociale seniors au 01 41 13 32 89 et sur www.sceaux.fr rubrique Famille et solidarité.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La démarche se poursuit

La démarche "Parlons ensemble de Sceaux" se poursuit avec la mise en place de trois nouveaux ateliers participatifs dont les inscriptions se clôturent **le 31 janvier 2015**.

Avec les Scéens

Initiée en 2012, cette démarche participative et citoyenne avait rassemblé de nombreux Scéens. Sur la base des échanges menés, 169 propositions avaient été formulées. Cette démarche a permis à la Ville de mener ses actions au plus près des besoins exprimés par les habitants. En témoignent l'ouverture d'un accueil info mairie aux Blagis, les opérations Voisin-Age (voir article ci-contre), Héberjeune ou encore le nouveau conseil de Jeunes.

Inscrivez-vous !

La Ville a annoncé la poursuite de "Parlons ensemble de Sceaux" lors de la réunion publique du 20 novembre dernier. Au cours de cette rencontre, un film présentant des initiatives de Scéens a été diffusé (téléchargeable sur www.sceaux.fr). S'en est suivi un temps d'échanges entre les élus et les habitants. Enfin, trois nouveaux ateliers ont été proposés sur les thèmes du civisme, des échanges de services entre les habitants ainsi que l'organisation d'une journée citoyenne. Vous avez jusqu'à la fin du mois pour vous inscrire et participer à la réflexion engagée par la Ville sur ces thèmes.

→ Pour s'inscrire à un des ateliers : sceauxinfomairie@sceaux.fr.

PARIS MÉTROPOLÉ

NOUVELLE PRÉSIDENTENCE

Le 19 décembre dernier, Patrick Devedjian a été élu président du syndicat mixte Paris Métropole. En vertu de l'alternance entre les quatre formations politiques, le député président du conseil général des Hauts-de-Seine succède à Daniel Guiraud, maire des Lilas, qui devient premier vice-président. Philippe Laurent, maire de Sceaux, est également élu vice-président après avoir été lui-même président en 2013.





SANTÉ PUBLIQUE

Rencontres santé

Dans le cadre de sa politique de santé publique, la ville de Sceaux développe des actions de prévention en direction du plus grand nombre. Elle propose un tout nouveau rendez-vous destiné aux Scéens : les Rencontres santé. Ces temps forts organisés sous la houlette de Francis Brunelle, adjoint au maire et professeur de médecine, se dérouleront toute l'année et ont pour objectif d'offrir une information claire et objective sur des sujets de santé publique.

La première de ces rencontres aura pour thème *Vieillir n'est pas une maladie* . Elle se tiendra le **samedi 21 janvier à 19h** à l'hôtel de ville et sera animée par le professeur Jacques Boddaert, gériatre à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Le professeur Boddaert a mené une étude scientifique sur la prise en charge des populations âgées en milieu hospitalier. Il a ouvert la voie à des perspectives d'amélioration de prise en charge de ces patients en créant un service spécifique. En s'appuyant sur les données physiologiques liées au vieillissement et des connaissances cliniques et scientifiques, le professeur Boddaert nous montrera comment "bien vieillir" et répondra aux questions du public.

→ Renseignements auprès du service Action sociale et santé au 01 41 13 33 00.

Le site Internet ess.sceaux.fr a été présenté lors du Forum de l'ESS le 22 novembre dernier.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Un site pour tout comprendre

La Ville a lancé un site dédié à l'économie sociale et solidaire afin de permettre aux Scéens de s'informer sur ce secteur en plein essor.

Découvrir l'ESS

Présenté à l'occasion du Forum de l'économie sociale et solidaire, le site fournit des informations pour toute personne qui souhaite s'engager dans le secteur de l'ESS. Étape par étape, il offre des conseils pour bâtir son projet. Ce site permet également d'accéder au réseau social Up campus qui met en lien ceux qui souhaitent lancer ou accompagner une initiative ou un projet ESS. Les internautes ont également la possibilité de créer des événements, grâce à un système de correspondances élaborées, ou lancer une discussion afin d'échanger et concrétiser un projet.

Une première étape

Pour Othmane Khaoua, conseiller municipal délégué à l'ESS, « ce site Internet est l'un des éléments de la stratégie de développement de l'économie sociale et solidaire à Sceaux. » En attendant, la Ville a d'ores et déjà signé cinq conventions de partenariat avec des structures de l'ESS (Hauts-de-Seine Initiative, l'Atelier Île-de-France, Moovjee, le Comptoir de l'innovation et l'IUT de Sceaux) lors du Forum qui s'est tenu à Sceaux le 22 novembre dernier. Un temps fort qui a réuni près de 300 personnes.

→ Découvrez le site Internet de l'ESS à Sceaux et la vidéo du Forum de l'ESS sur <http://ess.sceaux.fr>.

RENTRÉE 2015 INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires se dérouleront du **12 janvier au 27 mars 2015** à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan. Elles s'effectuent sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, et concernent les enfants qui n'ont jamais été scolarisés à Sceaux. Pour faciliter les démarches d'inscription, une permanence est également assurée le **samedi 17 janvier 2015 de 9h à 11h30**.

→ Renseignements auprès de Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00.



Martine Grigaut, présidente de l'association Les Amis de Sceaux.

Anniversaire

→ Les Amis de Sceaux

Samedi 29 novembre, Les Amis de Sceaux, société d'histoire locale présidée par Martine Grigaut, a fêté son 90^e anniversaire à l'hôtel de ville. Créée en 1924 par des professeurs de lycée et des archivistes, l'association a pour mission de rechercher tous documents, témoignages ou souvenirs concernant la ville de Sceaux et sa région (voir dossier pages 8 à 11).

Philippe Laurent, maire de Sceaux, a salué l'importance de cette association : la mission de "service public" dont elle était chargée par convention avec la Ville, et son action déterminante dans la transmission de la mémoire patrimoniale.

À l'occasion de cet anniversaire, une soixantaine de personnes ont participé aux festivités. Liliane Sillon, adhérente des Amis de Sceaux, a présenté une vidéo retraçant le parcours de cette association. Quant à Maud Espérou, membre du conseil d'administration, elle a fait une conférence sur l'histoire de la société d'histoire locale. Le texte sera publié en mars prochain dans le bulletin des Amis de Sceaux.

→ **Les Amis de Sceaux : permanences les premiers samedis du mois de 14h à 17h et les jeudis de 16h à 18h à la bibliothèque municipale.**

→ **Renseignements au 01 41 13 77 98 - lesamisdesceaux@orange.fr et sur www.amis-de-sceaux.org.**



JEUNESSE

Avec et pour nos jeunes

Les "Ateliers" et l'Espace Relais illustrent l'implication de la Ville pour la jeunesse scéenne.

Offrir un espace dédié

Un lieu où on ne "se prend pas la tête", un espace unique où l'on peut simplement se divertir et se retrouver pour discuter. À Sceaux, ce lieu existe. Créé en 2008 par la Ville d'après une idée du conseil de Jeunes, "les Ateliers" est un espace de 200 mètres carrés conçu pour et avec eux dans une ambiance très loft. «*C'est un lieu propice à l'échange, témoigne Jasmine Vérité, référente de la structure. Les jeunes se rencontrent et sympathisent ensemble. Rien ne leur est imposé !*» Maxence, 18 ans, est ravi : «*Je venais souvent pour jouer avec des copains du collège et de ma résidence. J'aime aussi discuter avec les animateurs qui sont toujours à l'écoute.*»

Accompagner les jeunes

Ouvert en 2000, l'Espace Relais est quant à lui un lieu d'accueil, d'échanges et d'accompagnement destiné aux jeunes âgés de 7 à 17 ans qui rencontrent des difficultés scolaires. Les familles nouent par ailleurs des liens privilégiés avec les intervenants de la structure et sont associées aux progrès de leurs enfants. Pendant les vacances scolaires, des activités sont également proposées afin que les jeunes s'initient à de nouvelles pratiques culturelles, artistiques et sportives. Cet accompagnement sera renforcé par l'ouverture d'un espace spécifique dans le quartier des Blagis en 2015.

→ "Les Ateliers", 20 rue des Imbergères. Tél. : 01 41 13 32 95.

→ L'Espace Relais, 3 square de Bretagne. Tél. : 06 23 86 31 68.

VE ÉTUDIANTE PORTES OUVERTES

SCEAUX  CAMPUS

Dans le cadre de la démarche Sceaux campus initiée par la ville de Sceaux, l'école d'ingénieur EPF, l'institut universitaire et technologique de Sceaux (IUT) et la faculté Jean-Monnet (université Paris 11) organisent leurs portes ouvertes **le 7 février 2015**. L'occasion pour les Scéens de mieux connaître ces établissements d'enseignement supérieur réputés ainsi que les formations qu'ils dispensent.



ÉLECTIONS

Je vote en 2015

Les Français sont appelés en 2015 à participer aux élections départementales (**les 22 et 29 mars**) et régionales (qui devraient avoir lieu en fin d'année).

Procuration

Pour voter, il faut être majeur (18 ans révolus), de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales. Pour les personnes qui ne pourront pas se présenter au bureau de vote, il est possible de se faire remplacer en établissant une procuration.

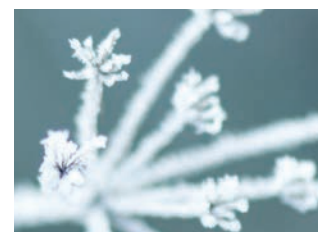
Elle peut s'effectuer au commissariat de Châtenay-Malabry, 28 rue du Docteur-Le-Savoureux ; au commissariat subdivisionnaire des Blagis, 48 rue de Bagnoux ou au tribunal d'instance d'Antony, place Auguste-Mounié.

PORTAIL FAMILLES POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES

La Ville a développé de nouvelles démarches en ligne sur le Portail familles. Les Scéens ont désormais la possibilité d'estimer leur quotient familial ou encore de payer les factures scolaire, périscolaire et de la petite enfance depuis un espace personnel. Le Portail familles est accessible sur www.sceaux.fr rubrique Services en ligne.

→ Plus de renseignements auprès du service Finances/facturation au 01 41 13 33 79.

EN BREF



● Guide de l'hiver

La Ville anticipe et se tient prête à mobiliser ses équipes en cas d'importantes chutes de neige. Pour rappel, le guide de l'hiver rassemble des informations pratiques et des dispositions qui s'appliquent à tous. Il est disponible dans les équipements municipaux et sur le site www.sceaux.fr, rubrique Vie quotidienne, Publications de la ville.

→ Plus d'informations auprès de Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00.

● Recensement de la population

Les communes de plus de 10 000 habitants comme Sceaux font l'objet d'un recensement annuel depuis 2004. La prochaine campagne se déroulera du 15 janvier au 21 février 2015. Des agents recenseurs, recrutés par la Ville et munis d'une carte avec photo, déposeront des questionnaires à votre domicile et les récupéreront une fois renseignés. Vous pourrez également effectuer cette démarche en ligne à l'aide des identifiants qui vous seront remis à cette occasion.

→ Renseignements sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.



Témoignage

→ **Philippe Laurent**

maire de Sceaux,
nouveau secrétaire général
de l'Association des maires
de France (AMF)

Quelle est la mission du secrétaire général de l'AMF ?

Le secrétaire général est membre du bureau exécutif, organe de décision collégiale de l'AMF. À ce titre, il participe à l'organisation des travaux des commissions. Ces instances mènent un travail d'expertise dans différents domaines (transports, urbanisme...) et apportent un appui concret aux élus locaux. Le secrétaire général de l'AMF a également pour fonction de renforcer les liens institutionnels entre les nombreuses associations d'élus en France. L'AMF s'appuie sur ce réseau pour faire émerger les problèmes et porter les revendications des élus locaux auprès de l'État comme en témoigne la résolution générale adoptée par le nouveau bureau de l'AMF.

Dans quel contexte s'est effectuée votre prise de fonction ?

La situation pour les collectivités locales est très difficile. Les élus expriment leur agacement face à l'État accusé de dénigrer la gestion locale et d'ignorer les préoccupations des élus. Par ailleurs, leur action en direction des habitants ainsi que le fonctionnement et la qualité du service public sont aujourd'hui grandement fragilisés par la raréfaction des ressources et la hausse permanente de leurs charges.



De gauche à droite : Philippe Laurent, secrétaire général de l'AMF aux côtés de Jacques Péliissard, président d'honneur, et de François Baroin, nouveau président.

VIE PUBLIQUE

Philippe Laurent, nouveau secrétaire général de l'AMF

Philippe Laurent, maire de Sceaux, a été élu secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF) lors du 97^e congrès des maires qui s'est tenu du 25 au 27 novembre.

La forte inquiétude des maires

Au sein du bureau exécutif de l'AMF, organe de décision, Philippe Laurent travaillera avec le nouveau président élu François Baroin, ancien ministre du Budget et actuel maire de Troyes. Le maire de Sceaux conserve par ailleurs la présidence de la commission des Finances et fiscalité de l'AMF, fonction qu'il occupe depuis 2002. Un renouveau de l'exécutif de l'AMF marqué par l'inquiétude des élus locaux. La baisse des dotations de l'État aux collectivités (11 milliards d'euros par an

d'ici 2017) va entraîner une perte de leurs recettes, pouvant atteindre 10 %, avec de graves conséquences sur l'investissement local, la croissance et donc l'emploi. S'ajoutent les incertitudes sur les transferts de fiscalité liés à la création de la métropole du Grand Paris.

En clôture du congrès, les maires ont remis une résolution au Premier ministre Manuel Valls, afin de l'alerter sur la situation des collectivités locales. Ce texte, qui demande l'ouverture en urgence d'une négociation, pose trois revendications : corriger la baisse drastique des dotations de l'État ; conforter la commune comme échelon de proximité ; demander à l'État de négocier avec les élus locaux les politiques publiques.

NUMÉROS UTILES **APPEL À VOTRE VIGILANCE**

Un document recensant les numéros utiles est livré avec ce Sceaux Mag. Il s'agit de l'édition officielle de la mairie de Sceaux. Attention : tout autre support listant des numéros utiles et distribué dans vos boîtes aux lettres n'est pas le fait de la Ville mais de sociétés commerciales peu scrupuleuses. En cas de doute sur la provenance de ces documents, contactez Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00.

CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions du 18 décembre 2014



Aménagement - urbanisme

- Le conseil a approuvé, **à la majorité (3 votes contre)**, la modification simplifiée n°2 du PLU.
- **À l'unanimité**, le conseil a constaté la désaffectation du domaine public des parcelles A n° 25 et A n° 27 sises rue des Mouilleboeufs et 11 avenue Jules-Guesde en vue de la vente de la propriété. Il a décidé, **à la majorité (3 votes contre)**, le classement de ces parcelles en vue de la vente de la propriété.

Affaires culturelles et patrimoine

- **À l'unanimité**, le conseil a autorisé le maire à engager la procédure de révision de la ZPPAUP et de transformation en AVAP, et de constituer la commission locale de l'AVAP.
- Le conseil a décidé, **à l'unanimité**, de délivrer pour une durée perpétuelle, au cimetière de Sceaux, une concession particulière individuelle afin que soit aménagée une sépulture destinée aux restes de Jean-Pierre Claris de Florian.

Ressources humaines

Le conseil a pris acte, **à l'unanimité**, de la communication du bilan social 2013 du personnel communal.

Habitat

Le conseil a pris acte, **à l'unanimité**, de la communication sur la mise en œuvre politique de l'habitat à Sceaux, et a émis un avis favorable, **à la majorité (3 votes contre, 3 abstentions)**, au projet de Programme local de l'habitat des Hauts-de-Bievre pour la période 2015-2020.

Affaires financières

Le conseil a décidé, **à la majorité (3 votes contre)**, de fixer les taux des taxes, redevances et tarifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2015 et précisé que les calculs du quotient familial ne sont pas rétroactifs.

Avis

À la majorité (3 votes contre), le conseil a émis un avis défavorable au projet de révision du décret portant création de l'établissement public foncier d'Île-de-France.

Transports publics

Le conseil a réaffirmé, **à l'unanimité**, l'absolue nécessité d'une amélioration de la régularité et de la capacité des trains sur la ligne B du RER et notamment sur la branche B2 et la nécessité d'un plan d'action de nature à remédier aux problèmes observés.

Il a également demandé la mise en œuvre de retournements en gare de Denfert-Rochereau, chaque fois que nécessaire, en vue de garantir la régularité sur la branche B2. Il souhaite également que des lignes d'autobus assurent une liaison entre le territoire de Sceaux et la future ligne 15, d'une part, la ligne 4 du métro prolongée, d'autre part, pour rejoindre aisément différents sites métropolitains grâce aux nouvelles lignes du réseau Grand Paris Express. Aussi, le conseil demande que soient développés les systèmes de priorisation des feux tricolores afin de faciliter la circulation des bus.

Enfin, il souhaite qu'un itinéraire cyclable vers la station Bagneux soit aménagé et sécurisé pour permettre aux Scéens de rejoindre cette station localisée à moins de 4 km du centre, et à 3 km du quartier des Blagis.



Pour connaître le détail des décisions, rendez-vous sur www.sceaux.fr rubrique **Vie municipale / Dernière séance du conseil.**



Prochaine séance du conseil municipal : **12 février 2015.**

EN BREF



SCEAUX  VILLE DURABLE

● Votre panier bio à la gare

La ville de Sceaux, en partenariat avec la RATP, propose aux Scéens de s'approvisionner en fruits et légumes bio à la sortie de la gare de Robinson. Chaque semaine, vous avez la surprise du contenu de votre panier. Par ailleurs, les produits qu'il contient sont cultivés localement et issus de l'agriculture biologique. Le panier est à retirer le jeudi entre 17h30 et 19h30 dans un local situé à la sortie de la gare de Robinson. Pour passer commande, connectez-vous le mercredi précédent avant 12h sur www.sceaux-shopping.com.

● La Charolaise 2000

La boucherie La Charolaise 2000 a fait l'acquisition d'une génisse qui a reçu le premier prix lors de la 38^e foire-exposition régionale du Charolais. Le produit de cette vente sera commercialisé à l'occasion de la nouvelle année, dès le 7 janvier. Pour accompagner l'événement, Marianne et Thierry Louaizil, propriétaires de la Charolaise 2000, proposent une tombola avec de nombreux lots à gagner. À noter également, le nouveau rayon de roûisserie avec lapin, travers de porc...

→ 90 rue Houdan.
Tél. : 01 46 61 02 55.



UN NOUVEAU RESTAURANT

Le Trévisse vous ouvre ses portes

Ce nouvel établissement, qui comprend un restaurant gastronomique, est situé dans le domaine départemental de Sceaux.

Accompagner l'offre culturelle

Un restaurant avec terrasses, deux salons événementiels pour les réceptions professionnelles ou les mariages, un salon privatif... Le Trévisse ne manque pas d'atouts et séduit par son architecture. La création de ce nouvel établissement accompagne le développement de l'offre culturelle et de loisirs du domaine départemental de Sceaux qui compte, chaque année, 3,5 millions de visites.

Élégance et raffinement

Au cœur de l'établissement et dans un cadre élégant, le restaurant saura séduire les papilles les plus exigeantes. Et pour cause ! Stéphane Milan, son chef cuisinier, a fait

sa carrière dans des établissements étoilés comme l'hôtel Crillon ou l'hôtel Piazza Athénée. Sa carte révèle une cuisine raffinée qu'il décrit avec enthousiasme : «vous pourrez déguster le tourteau et sa gelée d'étrilles mémorable, un crémeux de lentilles vertes du Puy accompagnant le foie gras de canard rôti. Pour le plat, je vous propose notamment les Saint-Jacques au poivre Timut sur un risotto crémeux...». À partir du mois de mars, le restaurant ouvrira le dimanche pour des brunchs. Enfin, des formules spécifiques sont actuellement à l'étude pour permettre aux groupes de visiter le musée et les bâtiments historiques dans des conditions privilégiées.

→ Ouvert du mardi au samedi, de 12h à 14h et de 20h à 22h (et le dimanche midi à partir du mois de mars 2015), 8 avenue Claude-Perrault. Tél. : 01 40 96 95 50.
restaurant@letrevisse.fr - www.letrevisse.fr

ROBES DE MARIÉES LE TEMPS D'UNE DÉCLARATION

Les 17 et 18 janvier de 10h à 19h, la boutique Déclaration présente à l'Ancienne mairie ses collections de robes de mariée de la marque Pronovias et autres. Prenez rendez-vous pour votre essayage au 01 46 61 59 06 ou par courriel : declaration-mariage@orange.fr. À noter que la boutique Déclaration vous accueille toute l'année pour des essayages personnalisés de robes de mariée.

→ Déclaration, showroom Privé, 88 rue Houdan. Tél. : 01 46 61 59 06.
→ Ancienne mairie, 68 rue Houdan.



Sylvie Bléry-Touchet, adjointe au maire déléguée à la Vie économique, au commerce et à l'artisanat, recevant des mains du jury le label des Territoires innovants.

LABEL DES TERRITOIRES INNOVANTS

La Ville se distingue avec www.sceaux-shopping.com

La ville de Sceaux a reçu le label de bronze des Territoires innovants 2014 pour la création de www.sceaux-shopping.com lors du Forum des interconnectés qui s'est tenu à Lyon les 11 et 12 décembre dernier.

L'innovation numérique au service du territoire

Le réseau des Territoires innovants est la première association nationale de diffusion des usages numériques pour les collectivités françaises. L'association récompense chaque année les collectivités locales qui conçoivent des projets novateurs mobilisant les technologies numériques au service des habitants. Avec www.sceaux-shopping.com, Sceaux fait partie des villes lauréates qui se sont distinguées cette année auprès d'un jury d'experts, de journalistes et de dirigeants.

Renforcer l'attractivité commerciale

La ville de Sceaux a créé ce site de vente en ligne en septembre 2013 avec l'Union des commerçants et artisans de Sceaux (Ucas), la Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine et le groupe La Poste.

Pour Sylvie Bléry-Touchet, adjointe au maire déléguée à la Vie économique, au commerce et à l'artisanat, www.sceaux-shopping.com s'inscrit « dans une stratégie de renforcement de l'attractivité commerciale à Sceaux. » Avant de conclure, enthousiaste : « l'obtention du label va permettre de renforcer sa visibilité au niveau national et constitue une véritable reconnaissance du travail collectif accompli avec les partenaires. »

LIONS CLUB DE SCEAUX DONNEZ VOS ANCIENNES LUNETTES !

Le Lions Club International collecte et recycle chaque année en France 1 million de paires de lunettes pour adultes et enfants, afin de les redistribuer aux populations défavorisées. Pour participer à l'opération, déposez vos anciennes lunettes de vue ou de soleil, quel que soit leur état, avec ou sans étui, chez les opticiens de Sceaux. Elles pourront retrouver une seconde vie auprès des populations n'ayant pas accès aux verres correcteurs.

EN BREF



● e-accompagnement

Hélène Offret est Scéenne... et maman. Elle a créé e-accompagnement, un site Internet qui aide les parents à organiser facilement l'accompagnement de leurs enfants à l'école ou lors de leurs activités de loisirs. Cette plateforme met en relation les parents et des professionnels sélectionnés par e-accompagnement depuis un "espace parents" et un "espace pros". L'inscription pour les parents est facile et gratuite.

→ contact@e-accompagnement.com
<http://e-accompagnement.com>

● No Jogging at home

Njah - No jogging at home - est la nouvelle boutique du centre-ville. C'est un concept store pour femmes et hommes qui propose des tenues d'intérieur, de détente et de yoga ainsi que des accessoires maison, des cosmétiques bio et des idées cadeaux. Vous trouverez des marques confidentielles ou plus connues qui soignent les détails et privilégient les belles matières. Laure vous accueille du mardi au samedi de 10h30 à 13h et de 15h à 19h. Découvrez la boutique en ligne sur www.njah.fr.

→ 21 rue Houdan - passage Florina. Tél. : 09 67 19 72 99.

Cadre de vie



TRI ET COLLECTE SÉLECTIVE



Adoptons les bons réflexes !

La communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre, dont la ville de Sceaux est membre, est en charge de la collecte des déchets sur le territoire. Engagée dans un ambitieux programme de réduction et de valorisation des déchets, la Communauté d'agglomération mène des actions concrètes au service des habitants. En témoigne l'installation récente de bornes enterrées dans le quartier des Bas-Coudrais. Mais, pour que la collecte sélective des déchets et le recyclage soient pleinement efficaces, il est nécessaire d'adopter les bons gestes du tri. Car au-delà de l'enjeu environnemental, les erreurs de tri ont un coût financier non négligeable pour le contribuable. À cette fin, elle vient d'éditer le Guide de la collecte 2015 livré avec ce magazine. Petit rappel des bons réflexes à adopter...

Dépôt sauvage

Pour la tranquillité et le bien-être de tous, il est important de respecter les règles d'organisation de la collecte.

Il est interdit par exemple de déposer des déchets ou des objets sur la voie publique. Les contrevenants prennent le risque d'un dépôt de plainte par la Ville.

Collecte de sapins

Les sapins seront collectés les mardis 6 et 20 janvier au matin. Ils sont à déposer sur le trottoir sans décoration, ni sac. Les sapins floqués ou synthétiques, tout comme ceux mesurant plus de deux mètres de haut et dont le tronc est supérieur à 10 centimètres de diamètre, doivent être transportés à la déchèterie.

Tri sélectif

Quatre bacs de couleur sont à disposition. Bac vert : bouteilles, pots, bocaux. Bac vert clair : déchets végétaux. Bac jaune : déchets recyclables, papiers, emballages. Bac marron : l'ensemble des ordures non recyclables. Attention, les emballages sont à déposer en vrac dans le bac et ne doivent pas être imbriqués entre eux.

« Il est nécessaire d'adopter les bons gestes du tri »

Bacs de collecte

Un formulaire de demande de bac de collecte est désormais en ligne sur www.agglo-hautsdebievre.fr, rubrique Cadre de vie/Demande de bacs. Cet outil est complémentaire du service téléphonique déjà opérationnel au 01 56 32 31 71 (du lundi au vendredi de 9h à 18h).

Déchets végétaux

Les pelouses, fleurs coupées, feuilles mortes et petits branchages en fagots sont collectés dans les bacs verts clairs de mars à décembre. Les déchets végétaux plus "encombrants" sont à déposer en déchèterie.

Déchets de soins médicaux

Un nouveau point de collecte sera installé courant 2015 à l'hôpital Marie-Lannelongue, 133 avenue de la Résistance (Plessis-Robinson). D'autres bornes ont déjà été mises en place à la déchèterie et à l'hôpital privé d'Antony (accessible 7j/7 et 24h/24). Pour rappel, les déchets de soins médicaux à risques infectieux (seringues, aiguilles, lames) ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Les Scéens peuvent également faire la demande d'une boîte jaune chez leur pharmacien pour collecter ce type de déchets.

→ **Déchèterie communautaire à Verrières-le-Buisson située à l'angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue de Paradis.**

→ **Renseignements : service Environnement de la Communauté d'agglomération au 01 41 87 81 61 ou sur infodechets@agglo-hautsdebievre.fr.**

40^e Cross

de la ville de Sceaux

Deux nouvelles courses : 5 et 10 kilomètres !

Dimanche
8 février 2015
de 9h à 12h

Inscriptions :

- ▶ en ligne sur www.sceaux.fr du 5 janvier au 5 février 2015 jusqu'à minuit
- ▶ en mairie du 19 janvier au 5 février 2015 jusqu'à 17h30

Certificat médical obligatoire ou Licence FFA, FFTRI, FFCO, FFPM, FSGT, FSCF ou UFOLEP

› Direction de l'Action sportive. Tél. : 01 41 13 32 53 - www.sceaux.fr

À NOTER : pour les adultes (de junior à vétéran), deux nouveaux parcours de 5 et 10 km sont proposés. L'inscription à ces courses est payante.

Dates et lieux d'inscription

► en ligne sur www.sceaux.fr

du 5 janvier au 5 février 2015 jusqu'à minuit

► À l'accueil de l'hôtel de Ville (122 rue Houdan)

du lundi 19 janvier au jeudi 5 février 2015 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,

le samedi 31 janvier 2015 de 9h à 12h.

Inscriptions

• Inscriptions gratuites pour les catégories enfants (éveils, poussin(e)s, benjamin(e)s, minim(e)s, cadet(te)s) et également pour « la foulée pour tous »

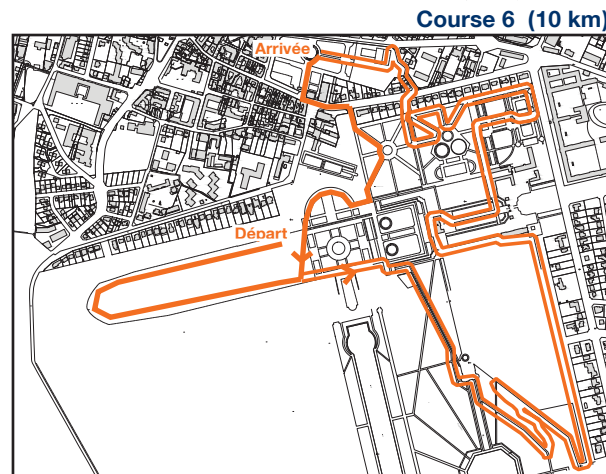
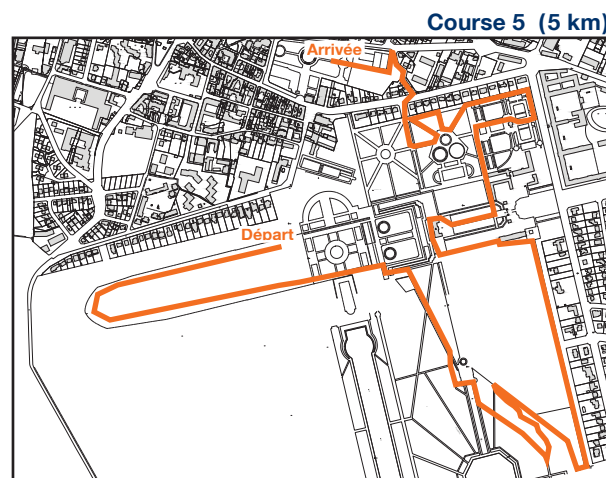
• **NOUVEAU** : Inscriptions payantes pour les 5 et 10 km (5 km : 5€, 10 km : 8€)

Le paiement de l'inscription aux courses n°5 et n°6 se fait en ligne pour les inscriptions dématérialisées et sur place le jour même de l'inscription (par chèque à l'ordre du Trésor public). Tout paiement est définitif et ne pourra faire l'objet d'un remboursement quelle que soit la cause de non participation.

Retrait des dossards

Samedi 7 février 2015 de 10h30 à 13h et de 15h30 à 18h30

Dimanche 8 février 2015 : toute la matinée et au plus tard 45 minutes avant la course.



Foulée pour tous - GRATUIT

La course n°4 appelée *Foulée pour tous* de 10h est ouverte à toutes et à tous en âge de concourir pour le cross (nés en 2007 et avant). La distance de son parcours est de 1500 m.

La nature de cette épreuve exclut tout classement et ne nécessite pas de certificat médical.

Retrouvez les parcours des courses n°1 à 6 sur www.sceaux.fr rubrique Sports.

CERTIFICAT MEDICAL ou LICENCE FFA, FFTRI, FFCO, FFPM, FSGT, FSCF, UFOLEP

Au regard de l'art. L 231-3 du code du Sport et de l'alinéa I.A.4 du règlement des courses hors stades de la fédération française d'athlétisme (FFA), ne sont acceptés que les participants :

- titulaires d'une licence Athlé Compétition ou d'une licence Athlé Entreprise ou d'une licence Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrées par la FFA.
- titulaires d'une licence délivrée par la fédération française de triathlon (FFTri) ou la fédération française de course d'orientation (FFCO) ou la fédération française de pentathlon moderne (FFPM) ou la fédération sportive et gymnastique au travail mention athlétisme (FSGT) ou la fédération sportive et culturelle de sport mention athlétisme (FSCF) ou UFOLEP mention athlétisme : présentation de la licence et annotation sur le bulletin d'inscription du numéro de licence en cours de validité.

OU

- pour les non licenciés à la FFA, FFTri, FFCO, FFPM, FSGT, FSCF ou UFOLEP, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied **EN COMPÉTITION** datant de moins d'un an à la date de la course ou sa photocopie.

LES COURSES

Courses	Horaires de départ	Catégories	Année de naissance	Départ	Longueur
1	9h	Cadets - cadettes (gratuit)	1998 et 1999	JARDIN DE LA MÉNAGERIE	3100 m
		Minimes garçons et filles (gratuit)	2000 et 2001		
		Benjamins - benjamines (gratuit)	2002 et 2003		
2	9h20	Poussins - poussines (gratuit)	2004 et 2005		1850 m
3	9h40	Éveils filles et garçons (gratuit)	2006 et 2007	1850 m	
4	10h00	Foulée pour tous (gratuit)	2007 et avant	1500 m	
5	10h30	Juniors-Espoirs Seniors-Vétérans H et F		PARC DE SCEAUX DÉPART COMMUN	5 km (1 boucle)
6		Juniors	1996 -1997		10 km (2 boucles)
	Espoirs	1993 -1995			
	Seniors	1976 -1992			
	V1	1966 - 1975			
		V2	1956 - 1965		
		V3	1946 - 1955		
		V4	1945 et avant		
		(payantes : 5km : 5€/10km : 8€)			

Remise des récompenses

► Le jour du cross, au pied de la rotonde du jardin de la Ménagerie.

Pour toutes les courses, les récompenses seront remises au fur et à mesure des arrivées.

Pour le classement « prix des écoles élémentaires », la remise de récompenses se déroulera à partir de 10h15.

Conseils et diagnostic en ostéopathie

► Le jour du cross, à l'Ancienne mairie (68 rue Houdan)

De 9h à 12h, bénéficiez de l'intervention et des conseils pratiques des étudiants de l'École supérieure d'ostéopathie Paris sup ostéo.

Règlement 2015

Fixé par l'arrêté municipal n°2014 - 376 du 19 décembre 2014.

1. Organisation

La ville de Sceaux organise sur un parcours tracé dans les rues de la ville, le parc de Sceaux et le jardin de la Ménagerie, une épreuve dénommée « Cross de la ville de Sceaux ».

Pour veiller à son bon déroulement, un comité d'organisation et de surveillance est constitué, qui comprend : le maire et l'adjoint au maire délégué au Sport, le chef du service des Sports, trois éducateurs sportifs exerçant dans un établissement scolaire de Sceaux. La présidence de ce comité est assurée conjointement par les deux élus précités.

Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés ou non licenciés. La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable et suppose l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Annulation

Par mesure de précaution, en cas d'intempéries, le Département peut décider de fermer le parc de Sceaux. Certaines courses du cross pourraient alors être annulées.

2. Courses, catégories, horaires, parcours et distances des épreuves :

Ils sont fixés chaque année.

La course n°1 regroupe les cadets, cadettes, minimes garçons et filles, les benjamins et benjamines. Elle fait l'objet d'un classement, par catégorie et sexe, établi à l'issue de la course.

Les courses n°2 et n° 3, regroupant pour la course n° 2 les poussins et les poussines, et pour la course n° 3 les éveils filles et éveils garçons font chacune l'objet d'un classement par sexe, établi à l'issue de la course.

Les courses n°5 (5 km : 1 boucle) et n° 6 (10 km : 2 boucles) regroupent les juniors, espoirs, seniors et vétérans hommes et femmes sur un même parcours. Ces 2 courses sont payantes : 5 € pour la course n°5 de 5 km et 8 € pour la course n°6 de 10 km. Elles font chacune l'objet d'un classement séparé hommes et femmes pour la catégorie vétérans, elle-même divisée en quatre sous-catégories, d'un classement séparé hommes et femmes pour les catégories seniors, espoirs et juniors.

3. Classement individuel

Il est institué un classement individuel scratch et par catégorie à l'exception de la course n°4.

Ne peuvent être classés que les concurrents munis à l'arrivée de leur dossard à puce correspondant à leur catégorie.

4. Classement par équipe

Un classement par équipe est établi pour chaque course, à l'exception de la course n°4.

Pour les deux dernières courses (5 et 6), ce classement s'effectue toutes catégories confondues.

Pour la première, le classement s'effectue séparément garçons et filles toute catégorie confondue.

Pour la deuxième et troisième course, le classement s'effectue séparément garçons et filles.

Les équipes, pour être classées, doivent comprendre un minimum de cinq concurrents à l'arrivée, sans limitation du nombre d'engagés par équipe au départ.

Pour les catégories d'âge scolaire (éveil à juniors inclus), les participants sont automatiquement membres de l'équipe de leur établissement scolaire, sauf s'il est fait, au moment de leur inscription, mention expresse de leur désir de participer à la constitution d'une autre équipe.

Dans tous les cas, un établissement scolaire ne peut engager, dans chaque épreuve, qu'une seule équipe officielle.

Dans l'hypothèse d'équipes indépendantes des établissements scolaires, ces équipes doivent être constituées à l'inscription.

Le classement s'effectue en additionnant les cinq premiers temps d'une équipe.

L'équipe qui obtient, à l'issue de cette opération, le plus faible total est déclarée vainqueur. En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui a classé le mieux son premier membre qui l'emporte.

5. Classement « nombre »

Le classement s'effectue sur le plus grand nombre de concurrents classés dans chaque équipe. En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui a classé le mieux son premier membre qui l'emporte.

Il n'est pas fait de classement du nombre pour les catégories éveil filles et garçons, poussins et poussines. Ces membres sont automatiquement classés dans le prix des écoles élémentaires.

7. Prix des écoles élémentaires.

Parmi les écoles élémentaires inscrites, un prix est décerné à l'école qui a la plus forte participation, celle-ci étant calculée d'après le rapport entre le nombre d'enfants classés et le nombre d'enfants de l'école en âge de participer au cross.

Régularité sportive

Aucun adulte ne peut accompagner un enfant durant la course le long du parcours.

8. Course n°4 : La Foulée pour tous

Cette course est ouverte à toutes et tous en âge de concourir pour le cross.

Il est nécessaire de remplir un bulletin d'inscription (dates et heures p. 2).

La nature de cette épreuve exclut tout classement et ne nécessite pas de certificat médical.

Cependant, tout participant garde la possibilité de s'inscrire dans une autre course correspondant à sa catégorie en remplissant un bulletin d'inscription individuelle.

9. Inscriptions et retrait des dossards à puce

La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable qui devra intervenir au plus tard :

- pour toute inscription en ligne, le jeudi précédant la manifestation, à minuit ;

- pour toute inscription en mairie, le jeudi précédant la manifestation, à 17h30.

Le paiement de l'inscription aux courses n°5 (5€) et n°6 (8€) se fait en ligne pour les inscriptions dématérialisées et sur place le jour même de l'inscription (par chèque à l'ordre du Trésor public).

Tout paiement est définitif et ne pourra faire l'objet d'un remboursement quelle que soit la cause de non participation.

IMPORTANT : les inscriptions seront validées après dépôt du certificat médical ou présentation de la licence : FFA, FFTRI, FFCO ou FFPM ou FSGT ou FSCF ou UFOLEP au plus tard au moment du retrait du dossard à puce.

Chaque concurrent peut participer simultanément à plusieurs classements, sous réserve de remplir toutes les conditions ci-dessus.

Les dates et lieux d'inscription et de retrait des dossards à puce sont fixés chaque année et mentionnés dans le présent document.

Il ne doit être rempli qu'un seul bulletin d'inscription par concurrent (voir §8 cas particulier pour la course n°4).

Le numéro attribué à chaque concurrent l'étant à titre personnel, la transmission de son dossard à puce à un autre concurrent est strictement interdite. Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification du concurrent porteur d'un dossard qui n'est pas le sien. Le titulaire du dossard sera tenu responsable des éventuels dommages causés par le concurrent. De même les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident survenu ou provoqué par toute personne non inscrite, courant avec un dossard qu'elle s'est procurée frauduleusement.

Le retrait des dossards se fait la veille de la manifestation. Il est également possible de retirer les dossards le jour de la manifestation au plus tard 45 minutes avant le départ de chaque course.

Certificat médical

Pour les licenciés FFA, FFTRI, FFCO, FFPM, FSGT mention athlétisme, FSCF mention athlétisme ou UFOLEP mention athlétisme : présentation de la licence et annotation sur le bulletin d'inscription du numéro de licence en cours de validité.

Pour les non licenciés FFA, FFTRI, FFCO, FFPM, FSCF, FSGT ou UFOLEP : obligation de fournir un certificat médical de moins d'un an à la date de la course, ou sa photocopie, de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.

Rappel : pour la course n°4 : pas de certificat médical.

10. Inscriptions pour les mineurs

La signature de l'un des deux parents est obligatoire.

11. Remise des prix

Les récompenses seront remises dans le jardin de la Ménagerie au fur et à mesure des arrivées.

12. Modification du règlement

La Ville se réserve le droit d'amener toute modification qu'elle jugera utile quant à l'organisation de cette manifestation pour son bon déroulement.

13. Litiges

Tout litige concernant le déroulement et le classement des épreuves doit être soumis au comité d'organisation décrit dans l'article 1, seul habilité à prendre une décision.

14. Parking

Aucun véhicule particulier ne peut se garer sur le site du cross.

CNIL

Conformément à la loi Informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous ne souhaitez pas que ces informations soient publiées (liste des inscriptions, liste de résultats), il vous suffit d'écrire avant la clôture des inscriptions en indiquant vos nom, prénom, adresse : service des Sports, Hôtel de ville, 122 rue Houdan, 92330 Sceaux.

AVANT-APRÈS

La création d'un campus associatif

Parce qu'elles contribuent à dynamiser la vie locale, la Ville a toujours soutenu les associations scéennes. La reconversion des anciens garages en 2008 est ainsi une étape clé de la structuration de la vie associative locale.

Un développement progressif

L'ouverture en 1989 de la nouvelle Animathèque MJC et l'aménagement de l'aile Florian (ancien bâtiment scolaire) a constitué la première étape significative de ce développement. Forte de la réussite de ce premier projet, la Ville lance quelques années plus tard une étude de programmation et d'optimisation du patrimoine communal. Son engagement se poursuit avec la réouverture en mars 2003 du cinéma Trianon qui offre au secteur associatif de nouveaux locaux, salles et bureaux situés au-dessus du cinéma.

Mais c'est surtout avec la reconversion des anciens garages (rue des Imbergères) et ateliers municipaux (rue Marguerite-Renaudin) que la vie associative trouve son plein épanouissement. En 2007, les anciens garages sont transformés en un ensemble de salles polyvalentes modulables et de bureaux. Des boxes sont créés en sous-sol de l'école élémentaire du Centre afin de stocker le matériel des associations. Plus tard, les anciens ateliers municipaux font à leur tour l'objet de transformations. En 2008, "les Ateliers" devient un lieu dédié à la jeunesse scéenne. Créé d'après une idée du conseil de Jeunes, "les Ateliers" est un espace de 200 mètres carrés conçu sur deux étages dans un style très "loft" (voir article page 14).



Vue sur les anciens garages municipaux en 1998 (ci-dessus) avant leur reconversion destinée à accueillir les associations scéennes en 2014 (ci-dessous).



Ces transformations se poursuivent et s'inscrivent dans une réflexion plus large de recomposition du quartier du centre-ville. Un jardin public est ainsi aménagé rue des Imbergères afin de rendre les salles de l'étage des "Garages" accessibles aux personnes à mobilité réduite. De même, des locaux annexés à l'école élémentaire sont créés pour accueillir les associations caritatives, dont le vestiaire de la Croix-Rouge. Ces différents aménagements ont permis de réunir les associations dans des locaux confortables en centre-ville et de créer ainsi, une sorte de "campus associatif".

« Ces aménagements ont permis de réunir les associations dans des locaux confortables en centre-ville »

EN BREF



● Un Grand prix pour l'aumônerie

Le 8 novembre 2014, la rénovation de l'aumônerie de Sceaux et Fontenay-aux-Roses a reçu le Grand Prix au concours du Geste d'Or. Cette distinction, décernée par un jury indépendant, témoigne de la qualité du travail accompli sur cet édifice unique de la seconde moitié du 19^e siècle. Cette opération, menée par l'architecte du patrimoine Jean-Paul Maudit et financée partiellement par la Ville, est l'une des nombreuses réalisations qui s'inscrivent dans la politique municipale de conservation et de restauration du patrimoine bâti.

● Architecture et patrimoine

En application de la loi du Grenelle 2, la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) de Sceaux doit être remplacée afin de mieux prendre en compte la dimension environnementale. Le nouveau dispositif, appelé "aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine" (AVAP), conservera les mêmes missions de protection du patrimoine. La Ville a lancé la procédure d'élaboration lors de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2014.



ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Démarrage des travaux

La Ville a engagé un vaste chantier de restauration afin d'assurer la conservation de cet édifice classé. Les travaux débuteront le 5 janvier 2015 pour une durée de six ans.

Une activité paroissiale maintenue

L'église devra fermer ses portes le 5 janvier pour une durée d'un mois. Durant cette période, les messes se dérouleront à 10h30 et 18h30 à l'église Saint-Stanislas des Blagis. Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, des messes en effectif réduit seront célébrées à 18h les samedis, et à 9h les dimanches dans la Maison paroissiale de Saint-Jean-Baptiste.

À partir du 5 février, l'église sera ouverte au public dans une configuration restreinte. Les messes seront organisées de nouveau dans l'église Saint-Jean-Baptiste le samedi

à 18h et le dimanche à 9h et 11h. À partir du 1^{er} mars, en période scolaire, une messe supplémentaire sera dite le dimanche à 18h dans l'une des salles paroissiales. Les messes et offices de la semaine auront lieu aux horaires habituels dans ces mêmes salles.

Buste de Florian

Dans le cadre des travaux de l'église Saint-Jean-Baptiste, le buste du célèbre fabuliste Florian sera déposé le 8 janvier. Ses restes seront déplacés au cimetière communal le 9 janvier, le conseil municipal lui ayant attribué une concession à titre gratuit lors de la séance du 18 décembre dernier (voir page 17).

→ Pour en savoir plus, consulter le dossier technique sur www.sceaux.fr, rubrique Espace public / travaux.

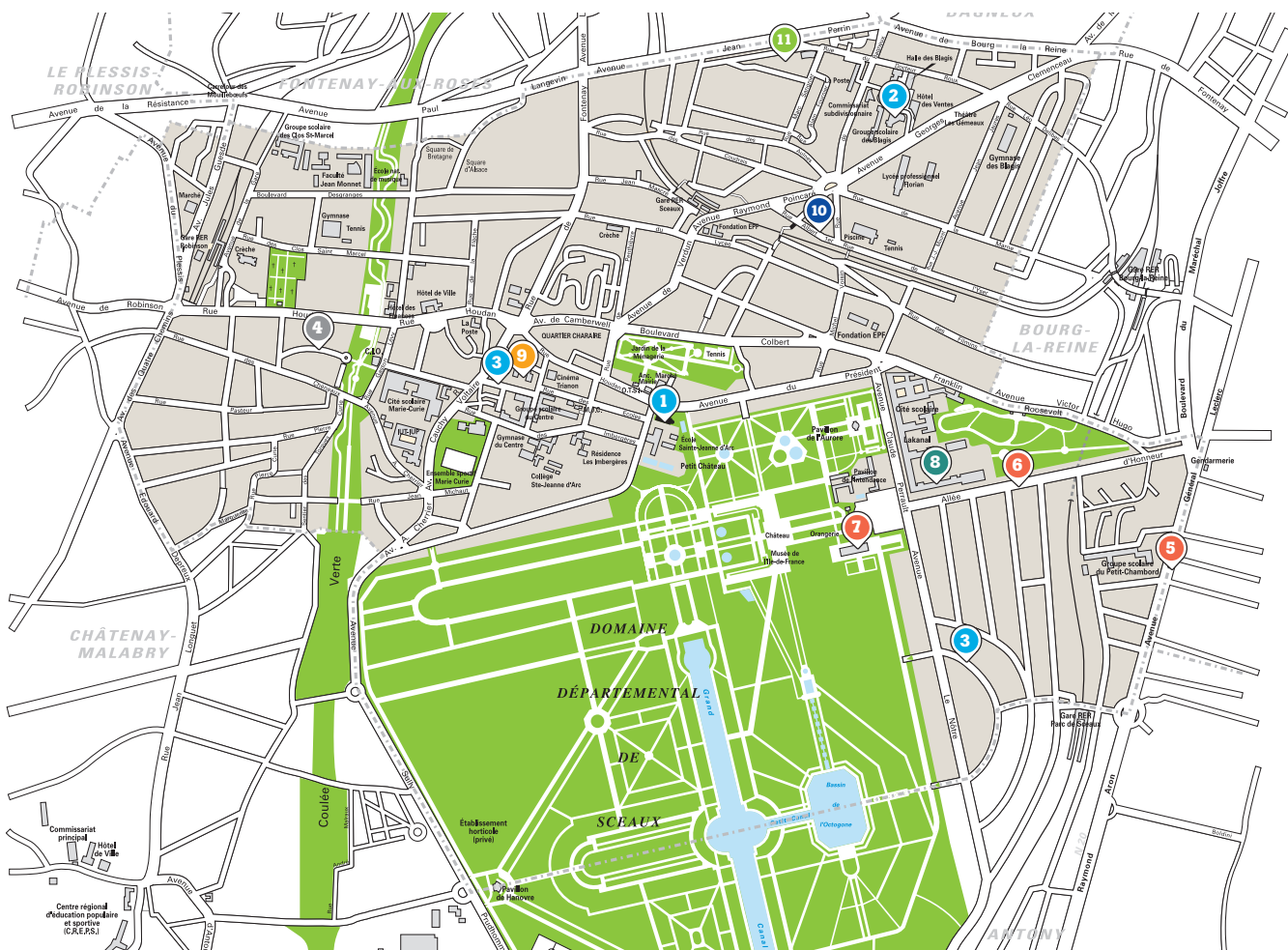
PLANTATION DE NOUVEAUX ARBRES D'ALIGNEMENT

Le Département va renouveler les espèces d'arbres qui ornent ses routes (av. Camberwell, Cauchy, Général-Leclerc, Le Nôtre, P^{dt} F-Roosevelt, Quatre-Chemins, Raymond-Poincaré et rue Houdan). 15 arbres seront supprimés en raison de leur état phytosanitaire. La replantation des arbres coupés interviendra au printemps prochain, dans la continuité de la politique menée jusqu'à présent qui consiste à remplacer l'arbre abattu.

→ Renseignements : service du Patrimoine végétal du Conseil général : parcsjardins@cg92.fr.



Les travaux en janvier et février 2015



Travaux effectués par la Ville

- 1 Démarrage du chantier de l'église Saint-Jean-Baptiste (voir page 22)
- 2 Travaux d'étanchéité et de couverture à l'école maternelle des Blagis
- 3 Finalisation de la reprise de trottoirs sur l'avenue Arouet
- 4 Dépose des illuminations de Noël
- 5 Renouvellement du mobilier urbain, entretien des trottoirs et de l'éclairage public dans diverses voies, marquage au sol
- 6 Entretien des chaussées et reprise des nids-de-poule
- 7 Installation et mise aux normes des feux tricolores dans diverses voies

Travaux réalisés par Sceaux Habitat

- 4 Ravèlement des immeubles du sentier de la Tour

Travaux réalisés par le Département

- 5 Travaux d'aménagement de la route départementale 920
- 6 Renouvellement des haies de l'allée d'Honneur
- 7 Rénovation de l'Orangerie du domaine de Sceaux
- 8 Renouvellement de plantation d'arbres d'alignement (voir page 22)

Travaux réalisés par la Région

- 8 Travaux de rénovation (clos et couvert) de la cité scolaire Lakanal

Travaux réalisés par l'EHPAD public Marguerite-Renaudin

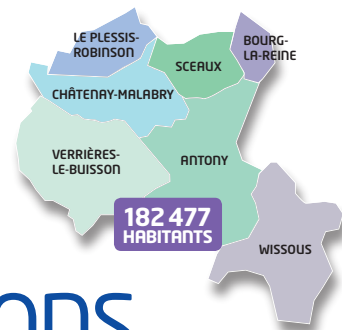
- 9 Poursuite de la rénovation des bâtiments anciens de la maison de retraite publique Marguerite-Renaudin

Travaux réalisés par le SEDIF

- 10 Extension d'une canalisation d'eau potable rue Albert 1^{er}

Travaux réalisés par la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre

- 11 Installation d'un point d'apport volontaire enterré (PAVE)



LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS EN QUESTIONS

C'est la Loi dite MAPAM* du 27 janvier 2014 qui instaure la création au 1^{er} janvier 2016 de la Métropole du Grand Paris. Si le principe d'une Métropole n'est pas remis en cause, le projet initial prévoyait des bouleversements au niveau des collectivités locales qui pouvaient avoir des conséquences directes sur la vie quotidienne des habitants. Les élus locaux, quelle que soit leur appartenance politique ont travaillé ensemble pour proposer au Gouvernement un nouveau scénario. Garantir la proximité avec les habitants, favoriser le développement d'une dynamique économique et mieux répartir les compétences entre les administrations dans un souci d'efficacité et d'économie sont les objectifs qui ont guidé les élus locaux.

QUELLES COMPÉTENCES POUR LA MÉTROPOLE ?

Si l'intention de positionner la Région parisienne au même niveau que les grandes capitales européennes comme Londres ou encore Berlin est louable, le projet n'en comporte pas moins quelques points fort discutables et inquiétants. Il prévoit, en effet, de doter cette nouvelle instance de compétences de proximité comme le logement, l'urbanisme (PLU), les conservatoires... mais pas de compétences stratégiques comme les transports (qui resteraient sous la responsabilité de la Région Île-de-France) ou encore les opérations jugées d'intérêt national (qui resteraient sous la compétence de l'État). La question de l'intérêt d'une Métropole est ici clairement posée.

QUEL PÉRIMÈTRE POUR LA MÉTROPOLE ?

Elle regroupera Paris et les 3 départements de la petite couronne : les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis. Les communes de l'Essonne faisant partie de communautés d'agglomération de petite couronne, comme Wissous et Verrières-le-Buisson** peuvent en faire partie si elles le souhaitent. La Métropole regroupera plus de 200 collectivités pour un total de 6,7 millions d'habitants. Au sein du conseil métropolitain, les communes seront représentées par un élu et un siège supplémentaire par tranche de 25 000 habitants.

QUE VA DEVENIR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES HAUTS-DE-BIÈVRE ?

La loi prévoit de faire disparaître au 1^{er} janvier 2016 les Communautés d'agglomération en petite couronne : leurs compétences sont reprises par la Métropole, qui doit, dans des conditions floues, en déléguer certaines à des territoires. Ces territoires devront réunir

au moins 300 000 habitants. En vue de la formation des territoires, les élus des Hauts-de-Bievre ont voté, en septembre dernier, pour la fusion des Communautés d'agglomération des Hauts-de-Bievre et de Sud-de-Seine et de la Communauté de Communes de Châtillon-Montrouge.

POURQUOI LES ÉLUS, QUELLE QUE SOIT LEUR APPARTENANCE POLITIQUE, DEMANDENT AU PREMIER MINISTRE DE MODIFIER LA LOI ET SUR QUELS POINTS ?

L'ensemble des Maires de la future métropole, réunis au sein de la « Mission de préfiguration » présidée par le Préfet d'Île-de-France estiment qu'une Métropole n'a pas vocation et ne peut pas gérer dans l'intérêt des habitants, les missions de proximité comme le logement, les conservatoires, etc.. Ils souhaitent que certaines compétences comme le PLU restent du domaine des communes ou des territoires et que ces derniers puissent reprendre celles des intercommunalités, qui constituent une échelle plus efficace. Pour cela, il faut donc que ces territoires aient un statut juridique propre.

POURQUOI LES ÉLUS SONT- ILS OPPOSÉS AU MODE DE FINANCEMENT DE LA MÉTROPOLE ?

Les financements sont définis dans le fameux article 12 de la Loi MAPAM, qui prévoit que tous les impôts aujourd'hui perçus par les intercommunalités soient intégralement versés à la Métropole, qui les redistribuera, dans des conditions obscures, sous forme de dotations aux territoires. Or, à l'heure où les collectivités se voient confrontées à des baisses de dotations sans précédent (3,67 milliards dès 2015 pour un total cumulé de 28 milliards en 3 ans), il est vital que les collectivités puissent encore avoir des marges de manœuvre en développant sur

leur territoire leurs propres stratégies, vecteurs de nouvelles ressources, et ainsi détenir une autonomie financière. Les élus ont proposé que la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) soit versée aux territoires et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), à la Métropole.

OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI*** ?

Suite à la mobilisation des élus toutes tendances confondues, le Premier Ministre leur a demandé de réfléchir à une évolution du texte. Le 8 octobre dernier, réunis au sein de la Mission de Préfiguration (225 membres dont les maires des communes de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne, les présidents des Conseils généraux, le président de la Région Île-de-France, les présidents de Communautés d'agglomération, le président du Syndicat de Paris Métropole), les élus ont remis officiellement au Premier Ministre une proposition qui attribue à la Métropole des compétences stratégiques, aux territoires et aux communes des compétences de proximité avec une autonomie financière et un statut propre pour les territoires. La décision du Gouvernement est attendue prochainement, vraisemblablement avant la discussion au Sénat, fin décembre-début janvier, de la loi NOTRE****, qui concerne la réforme des Régions et qui pourrait prendre en compte les modifications demandées pour la Métropole.

* Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles

** Verrières-Le-Buisson souhaite faire partie du territoire

*** Cet article a été rédigé le 1^{er} décembre 2014

**** Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

ANTONY Fenêtres - Ets LAMICHE

PRIX FABRICANT TOUTE L'ANNÉE, PAS D'INTERMÉDIAIRE

FABRICANT PVC - ALU

depuis 25 ans

Le changement, c'est maintenant !

Crédit d'impôt rénovation -30%

VÉRANDAS - FENÊTRES - VOLETS - PORTES

2 av du Président Kennedy - ANTONY

☎ 01 46 66 01 58 ■ www.antony-fenêtres.fr



SOPHIE JÉZÉQUEL DÉCORATRICE D'INTÉRIEURS

Conseils Couleurs • Shopping déco
Décoration particuliers et professionnels
Aménagements intérieurs • Home staging

Nouveau !

Prestation **OPTIMISTE** : redonner du style à votre intérieur à moindre coût
On allège, on range, on respire !

06 08 69 53 41 • 16, rue Honoré de Balzac • 92330 Sceaux
Détail des prestations sur www.sophiejezequel.fr



L'Architecture d'intérieur au service de vos attentes - Conception et réalisation

**APARTÉ
DESIGN**

Particuliers - Entreprises
Agencement de magasins
Showrooms - Stands

Aparté Design

7, bld du Maréchal Juin
91370 Verrières-le-Buisson

Tél. +33 (0)1 60 13 92 45

apartedesign@orange.fr

www.aparte-design.com



DU FIL EN AIGUILLE
Mercerie & retouches

Armor-lux
Maillots de corps,
vêtements de nuit

Eminence
Sous-vêtements,
pyjamas

01 43 50 90 73

21 rue Houdan
Intérieur cour - 92330 Sceaux

**GROUPE
TEAM
COLIN**
TOYOTA LEXUS



CREATING AMAZING

« DÉCOUVREZ LE LUXE VERSION HYBRIDE »

LEXUS
SCEAUX

SHOW-ROOM

VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS

SERVICE APRÈS-VENTE

PROFESSIONNELS CERTIFIÉS

TEAM TOY 92 LEXUS

118 rue Houdan, 92330 SCEAUX

Tél. 01 41 13 47 47

Fax 01 41 13 47 48

sceaux@teamcolin.fr



TOYOTA

COLIN TEAM TOY

SERVICE APRÈS-VENTE **TOYOTA**

3 rue de la Flèche, 92330 SCEAUX

Tél. 01 41 13 47 44 Fax : 01 41 13 47 49





Témoignage

→ **Philippe Tastes**

adjoint au maire
délégué aux Sports



« L'essentiel est de participer »

Quel est le secret de longévité du cross de Sceaux ?

Ce qui constitue la force de l'événement, c'est certainement son aspect intergénérationnel. Tous les membres de la famille peuvent participer au cross de Sceaux. C'est à la fois un rassemblement convivial, mais également un rendez-vous sportif attendu par les férus de la course à pied. Le parcours est fabuleux et sa richesse tient essentiellement à sa grande diversité : côtes, dénivelés, faux plats, passages en sous-bois et en prairie avec la plaine des Quatre statues au parc de Sceaux... En quelques mots : un tracé d'intérêt qui participe à la renommée du cross de Sceaux.

Quelles sont les nouveautés cette année ?

Nous avons souhaité marquer ces 40 ans par la création de deux courses mixtes supplémentaires de 5 et 10 kilomètres. Ces deux nouvelles épreuves "professionnalisent" le cross de Sceaux tout en le laissant accessible à tous. Nous répondons ainsi à la demande exprimée par les Scéens lors des rencontres de "Parlons ensemble de Sceaux". Enfin, il est important de rappeler que quelle que soit sa motivation ou sa condition physique, l'essentiel est de participer.



LE CROSS DE SCEAUX

La quarantaine rayonnante

Le cross de Sceaux se tiendra **le 8 février 2015**. Proposé par la Ville, cet événement sportif est un rendez-vous incontournable pour les sportifs, mais aussi les familles.

Deux nouvelles courses

Depuis 40 ans, la ville de Sceaux organise son cross. Son tracé qui emprunte le parc de Sceaux et le jardin de la Ménagerie allie nature et paysage urbain. Une épreuve ouverte à tous, licenciés ou non, avec un classement individuel pour chaque catégorie. Cette année, la ville innove et propose deux nouvelles courses mixtes de 5 et 10 kilomètres destinées aux adultes (courses payantes). Autre nouveauté, la Ville propose les conseils pratiques et l'intervention des étudiants de l'École supérieure d'ostéopathie Paris sup ostéo afin de courir sans se blesser le jour du cross.

Check-list

Pour concourir, il ne suffit pas de courir ! Des documents sont à produire. Petite check-list : commencez par remplir une fiche

d'inscription en ligne (www.sceaux.fr) **du 5 janvier au 5 février 2015** jusqu'à minuit ou directement à l'hôtel de ville **du 19 janvier au 5 février 2015**.

Une fois l'inscription réalisée, il vous faudra impérativement vous munir d'une licence ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Et si la "paperasse" vous décourage, la course n°4 appelée *La Foulée pour tous*, ne nécessite aucun certificat médical.

→ **40^e cross de la ville de Sceaux le 8 février 2015**. Retrouvez l'ensemble des informations relatives au cross dans le programme inséré en pages centrales de ce Sceaux Mag.

→ **Renseignements au 01 41 13 32 53**. Inscriptions en ligne sur www.sceaux.fr du 5 janvier au 5 février 2015 jusqu'à minuit ; à l'hôtel de ville (122 rue Houdan) du 19 janvier au 5 février 2015, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi 31 janvier 2015 de 9h à 12h.

Ça bouge à Sceaux



ACTIVITÉS PHYSIQUES

Sport en famille

Sport en famille est le nouveau rendez-vous sportif proposé par la Ville aux Scéens de tout âge. Plus de 200 personnes ont participé aux activités proposées lors de la première journée qui s'est déroulée le 23 novembre dernier au gymnase du Centre. La prochaine aura lieu **le 11 janvier de 14h30 à 18h**.

Le sport gratuit pour tous

Un rendez-vous familial qui permet de faire du sport sans contrainte, gratuitement et en toute sécurité. C'est sans doute ce qui plaît aux familles scéennes qui avaient exprimé leur volonté de voir se développer l'offre sportive dans le cadre de la démarche "Parlons ensemble de Sceaux". Comme le souligne Loïc, éducateur sportif qui encadre la manifestation, « *le public se déplace librement, il y a un bon échange intergénérationnel et beaucoup de parents*

jouent avec leurs enfants. C'est certainement ce qui explique cet engouement. »

En toute sécurité

Avec Sport en famille, la Ville propose une offre d'activités sportives variée et adaptée aux besoins de chacun, quels que soient sa condition physique et son âge. Enfants et adultes peuvent en outre bénéficier des conseils des clubs scéens partenaires et de l'encadrement des éducateurs sportifs de la ville. Les activités sportives proposées se déroulent dans trois salles agencées pour l'occasion. Au programme : arts martiaux, tennis de table, badminton, art du cirque ou encore basket, sans oublier le parcours de motricité pour les plus jeunes.

→ Renseignements auprès du service Sports de la ville. Tél. : 01 41 13 32 53 ou sport@sceaux.fr.

ÉVÉNEMENT

THÉÂTRE ET MUSIQUE À DOMICILE

Le conservatoire de musique de Bourg-la-Reine/Sceaux, l'Animathèque MJC, le centre social et culturel des Blagis (CSCB) et la ville de Sceaux vous proposent d'accueillir chez vous, le temps d'une soirée, un spectacle mêlant théâtre et musique. Vous pourrez y convier vos proches, amis et voisins. Inscrivez-vous dès maintenant pour bénéficier de cette offre au cours du premier trimestre 2015.

→ Renseignements : direction de l'Action culturelle et du patrimoine, 01 41 13 32 52 ou culture@sceaux.fr.



BOULE DE SCEAUX

Ça roule pour le club !

Le 5 octobre dernier, l'association sportive Boule de Sceaux a de nouveau fait preuve de son talent en remportant une belle victoire lors des championnats des Hauts-de-Seine des clubs de la division 3 et 4. L'équipe s'est illustrée face à deux équipes redoutables du Lac Saint-James (75) et de Boulogne-Billancourt (92). Elle se voit donc qualifiée pour les régionales qui se dérouleront en mai 2015 au Blanc-Mesnil (93).

N'hésitez pas à soutenir l'association sportive Boule de Sceaux lors de ses rencontres sportives. Ne manquez pas le concours 3^e et 4^e division qui se tiendra le 1^{er} mai de 8h à 18h au jardin de la Ménagerie.

→ **Boulodrome du jardin de la Ménagerie. Renseignements auprès de Patrick Fraioli au 01 46 74 91 29 ou patrick.fraioli@wanadoo.fr <http://association-sportive-boules-de-sceaux.e-monsite.com>.**

Ça bouge à Sceaux



L'actu des clubs

→ **Résultats sportifs**

● **Basket**

Équipe masculine NM2

Cherbourg - Sceaux : 84 à 63
 Sceaux - Ardres : 83 à 84
 Ardennes - Sceaux : 44 à 49
 Sceaux - Lorient : 69 à 66
 Classement : 11^e avec 4 victoires et 8 défaites

Équipe féminine NF2

Sceaux - Furdenheim : 66 à 63
 Carquefou - Sceaux : 68 à 69
 Sceaux - Lorient : 84 à 55
 Classement : 8^e avec 5 victoires et 6 défaites

● **Tennis de table**

Équipe 1 : Pré-régional

Châtillon - Sceaux : 20 à 22
 Sceaux - Rueil-Malmaison : 20 à 24
 Classement : 2^e avec 4 victoires, 1 nul et 1 défaite

Équipe 2 : Départemental 1

Sceaux - Suresnes : 25 à 17
 Fontenay - Sceaux : 27 à 15
 Classement : 5^e avec 3 victoires et 3 défaites

Équipe 3 : Départemental 1

Sceaux - Puteaux 4 : 18 à 23
 Classement : 3^e avec 2 victoires, 1 nul et 1 défaite

Équipe 4 : Départemental 2

Clamart - Sceaux : 20 à 22
 Sceaux - Meudon : 20 à 23
 Classement : 3^e avec 3 victoires, 1 nul et 3 défaites

→ Retrouvez les résultats des clubs sur www.sceaux.fr, rubrique Sport.



TENNIS

Défendre son titre

En 2014, pour la première fois, le club de tennis de Sceaux a remporté la coupe des 36 communes. Cette année, le club est à nouveau qualifié pour défendre son titre. Le 4 janvier, venez encourager l'équipe scéenne sur les courts situés au 5 rue de l'Yser.

36 communes en lice

Le principe de ce championnat est simple : les 36 communes du département sont représentées chacune par six équipes de double. À chaque tour, une ville en rencontre une autre. Pour Bob Politi, président du Tennis club de Sceaux, « cette compétition permet de faire de sympathiques rencontres et de vivre

pleinement les sensations si particulières des matches par équipe. »

Pour cette nouvelle édition du championnat, le club de Sceaux a d'ores et déjà gagné la première rencontre contre Bourg-la-Reine, le 14 décembre dernier sur le score de 6/0. L'équipe scéenne joue donc directement dans le tableau final. Venez les encourager contre Boulogne-Billancourt, **le 4 janvier prochain dès 9h**, au club de tennis de Sceaux.

La finale du championnat se déroulera le 24 janvier, avec l'espoir que le trophée reste aux mains de la ville.

→ Tennis club de Sceaux, 5 rue de l'Yser. Tél. : 01 43 50 69 83. www.tcsceaux.org

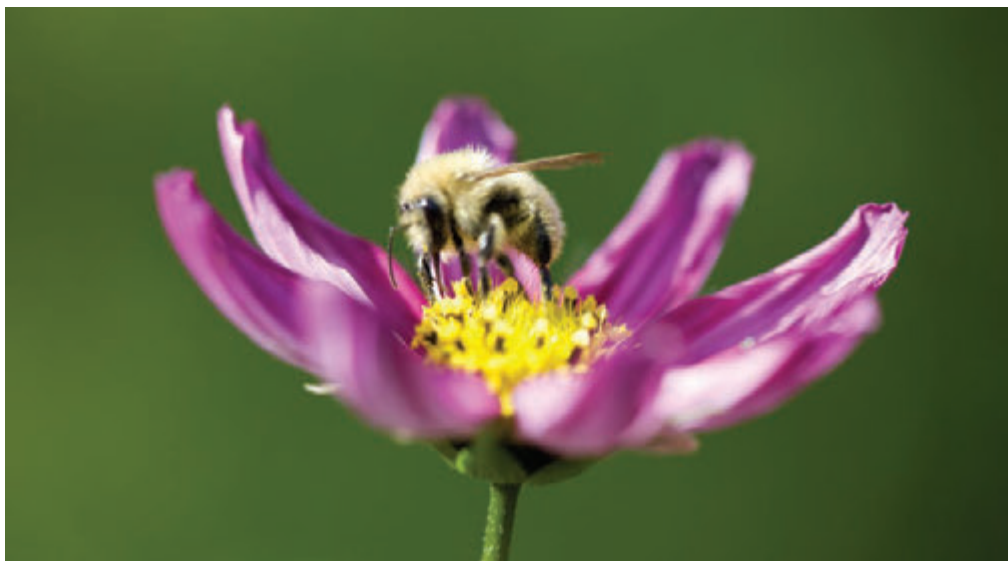


EXPOSITION UN CERTAIN REGARD

Du 6 au 16 janvier, l'Animathèque MJC accueille *Micromondes*, une exposition réalisée par les élèves de la section arts plastiques du lycée Marie-Curie. Ils proposent une lecture personnelle du monde qui les entoure. Rencontrez ces jeunes artistes lors du vernissage qui se tiendra **le 9 janvier à 19h**.

→ Animathèque MJC, 21 rue des Ecoles. Tél. : 01 43 50 05 96.

Ça bouge à Sceaux



LA SCIENCE SE LIVRE

Dans l'intimité des plantes

Cette année, *la Science se livre* a pour thème la découverte du vivant. Dans le cadre de cet événement national, la ville de Sceaux a choisi de s'intéresser aux plantes à travers une exposition, une conférence et des ateliers destinés au grand public.

Vous saurez tout...

...sur la sexualité des plantes à travers une exposition de macrophotographies !

Du 24 janvier au 14 février,

la bibliothèque municipale vous invite à découvrir l'histoire de leur reproduction, à identifier les plantes mâles, femelles ou hermaphrodites ou encore à suivre le déplacement du pollen. L'occasion de mieux comprendre le rôle que jouent la forme et le parfum de la fleur pour attirer et guider le pollinisateur. Cette exposition sera complétée par un documentaire qui sera projeté **le 30 janvier à 15h30.**



CONCERT DUO AUDRIEL

Le 17 janvier à 16h, la bibliothèque municipale propose un concert du duo Audriel. Leur dernier album *À la lueur* est nourri d'un amour de la nature et de l'autre, comme une quête infinie qui prend le parti de la lumière. Munissez-vous de vos gris-gris (ficelles, menus objets, etc.) pour garnir leur arbre à rêves le jour du concert...

→ Bibliothèque municipale, 7 rue Honoré-de-Balzac. Tél. : 01 46 61 66 10.

À LIRE



● **La Grande Guerre**

Louis Crocq, médecin général, est psychiatre des armées. Il réside à Sceaux. Il a créé les cellules d'urgence médico-psychologiques au lendemain de l'attentat de la station du RER Saint-Michel en 1995. Dans son dernier ouvrage *Les Blessés psychiques de la Grande Guerre* (Odile Jacob), il s'intéresse aux traumatismes de la Première Guerre mondiale. Des blessures invisibles qui ne furent pas immédiatement reconnues et soignées. L'auteur montre ainsi l'évolution des méthodes thérapeutiques en lien avec la reconnaissance progressive des effets traumatiques de la guerre.

● **L'énergie, moteur du progrès ?**

L'énergie, c'est compliqué ! Ce livre va vous montrer le contraire... Car nous sommes tous amenés à nous poser des questions sur l'énergie. Toute l'actualité nous y encourage : les guerres au Proche-Orient, l'écotaxe pour les poids lourds... Paul Mathis, auteur scénariste, ingénieur agronome et docteur ès sciences physiques, a dirigé le laboratoire de bioénergétique au centre de recherches de Saclay. Il a siégé au conseil municipal de 1989 à 2004. À travers *L'énergie, moteur du progrès, 120 clés pour comprendre l'énergie* (édition Quae), il souhaite éclairer le lecteur dans ses choix.

Ça bouge à Sceaux

EN BREF

● **Happy birthday**

L'Animathèque MJC propose désormais d'organiser l'anniversaire de vos enfants âgés de 6 à 11 ans. Elle met à disposition une salle et une sono dans le cadre d'un atelier d'une heure, dont le thème est à définir au moment de l'inscription. Un jeu de dix invitations est offert.

Les anniversaires se déroulent le samedi de 14h à 17h30, hors vacances scolaires et suivant les disponibilités.

→ **Animathèque MJC, 21 rue des Écoles. Tél. : 01 43 50 05 96**

● **Massages bébé**

L'Animathèque MJC propose des séances de massage pour nourrissons. Coordonné par des membres de l'association française de massage pour bébé, cet atelier se décline en cycles de six séances.

La première session se tiendra les jeudis de 9h30 à 11h, du 8 janvier au 12 février.

→ **Animathèque MJC, 21 rue des Écoles. Tél. : 01 43 50 05 96**

● **Attitude zen**

Le centre social et culturel des Blagis (CSCB) propose une série de conférences-ateliers autour de la sophrologie.

Animées par une sophrologue, ces séances enseignent les techniques de respiration et de relaxation. La première séance dédiée au stress se déroulera le 14 janvier de 9h15 à 11h15.

→ **CSCB, 2 rue du Docteur-Roux. Tél. : 01 41 87 06 10.**



THÉÂTRE

Mesure pour Mesure

Du 9 au 31 janvier, le théâtre Les Gémeaux/scène nationale présente *Mesure pour mesure*, le chef d'œuvre de William Shakespeare mis en scène par le britannique Declan Donnellan.

la nature humaine en mêlant avec habileté rêves et réalité, rire et émotion, sérieux et grotesque. Un thriller qui met en scène des hommes et des femmes perdus, en proie à leurs contradictions.

Un thriller shakespearien

Declan Donnellan sait raviver les classiques. Avec *Mesure pour mesure*, l'une des œuvres de Shakespeare les plus remarquables, il signe une mise en scène efficace pour cette tragi-comédie satirique et morale. L'auteur y dépeint une Vienne en perdition, où se côtoient maquerelles, religieuses, hommes de pouvoir et citoyens honnêtes. La justice, Dieu, le sexe, la mort sont en effet les thèmes que l'on retrouve dans cette œuvre de Shakespeare jugée par beaucoup comme inclassable. Une pièce résolument contemporaine qui interroge

Petit répertoire du théâtre

À l'occasion des 20 ans de la reconstruction des Gémeaux/scène nationale, Françoise Letellier, directrice du théâtre Les Gémeaux, a fait appel à Marie-Emmanuelle Galfré-Dulous de Meritens, journaliste et auteur, sous la direction de Nicolas Massadau, pour réaliser un répertoire du théâtre d'hier et aujourd'hui. Illustré par les affiches de Michel Bouvet, le livre est en vente aux Gémeaux au tarif de 15 €.

→ **Les Gémeaux/scène nationale, 49 avenue Georges-Clemenceau. Tél. : 01 46 61 36 67.**



PRINTEMPS DES POÈTES À VOS PLUMES !

L'insurrection poétique sera le thème de la 17^e saison du Printemps des poètes qui se tiendra **du 7 au 22 mars 2015**. « Parole levée, vent debout ou chant intérieur, la poésie est une insurrection de la conscience contre tout ce qui enjoint, simplifie, limite et décourage. Elle invite à prendre feu », témoigne Jean-Pierre Siméon, directeur artistique du Printemps des Poètes. Vous pouvez d'ores et déjà transmettre vos poèmes à la bibliothèque municipale.

→ **Bibliothèque municipale, 7 rue Honoré-de-Balzac. Tél. : 01 46 61 66 10. www.sceaux.fr**

Ça bouge à Sceaux**Prix littéraire****→ Foenkinos : la plume de Lakanal**

Après Charles Péguy, Jean Giraudoux, Alain Fournier, Maurice Genevoix, Joël Schmidt ou encore Marie Ndiaye, le lycée Lakanal s'illustre une nouvelle fois par la plume de certains de ses anciens élèves devenus écrivains. Tel est le cas de David Foenkinos, auteur du célèbre roman, adapté au cinéma, *La Délicatesse...* L'écrivain, ancien élève au lycée Lakanal, vient d'obtenir le Prix Renaudot et le Goncourt des lycéens pour son dernier roman *Charlotte*, publié aux éditions Gallimard.

Quels souvenirs gardez-vous de Sceaux ?

Après avoir subi une grave opération du cœur, j'ai dû redoubler ma première. Ma mère s'est installée à Sceaux dans le quartier Charaire. J'ai effectué ma première et ma terminale au lycée Lakanal, après des études au lycée Buffon à Paris. J'appréciais de traverser chaque jour à pied le parc de Sceaux ! C'est un souvenir délicieux.

Quels lieux fréquentez-vous ?

J'allais souvent au cinéma Trianon ainsi qu'à l'Animathèque MJC où j'ai fait mes premiers pas en musique avec un professeur de guitare du nom de Carlos que j'adorais. Je fréquentais également le Ciné club. La ville de Sceaux est évocatrice de la famille : les repas, les promenades... Aujourd'hui encore, je considère que c'est une bulle de bien-être, proche de Paris. J'aime toujours autant venir l'été au parc de Sceaux.

ÉVÉNEMENT**À la découverte des Amériques**

Les indiens et la bossa-nova s'invitent à l'Animathèque MJC à travers une exposition et un concert de musique brésilienne.

Exposition

Du mardi 20 janvier au lundi 2 février, *Sous le soleil des indiens* vous propose une chevauchée dans les plaines du Far West et une descente du luxuriant rio d'Amazonie. Cette exposition sur les indiens d'Amérique invite le public dans un monde où la réalité se mêlent aux souvenirs d'enfance : indiens d'Amérique du Nord, Incas, Aztèques, Christophe Colomb et le Nouveau Monde. L'exposition retrace ainsi l'histoire de l'Amérique latine, mais aussi la place de l'identité indienne aujourd'hui. Une exposition sensible qui présente des œuvres d'art et d'artisanat liées à cette culture.

Jazz O'Brazil

Le 23 janvier à 20h30, Bastien Mayras Quintet (du nom de son fondateur, Scéen) se produira en concert et présentera plusieurs titres issus de son album *Salaam Bossa*. À cette occasion, le public pourra découvrir des compositions pleines de tendresse et de poésie, mais aussi des arrangements fins et dynamiques, aux couleurs riches et ensoleillées du Brésil. Entre bossa-nova langoureuse et gaieté du Choro, les musiciens du groupe se répondront sur scène avec une vraie complicité et feront partager leur bonheur de jouer pour notre plus grand plaisir. À découvrir sans attendre !

→ Animathèque MJC, 21 rue des Écoles.
Tél. : 01 43 50 05 96.

LA CAISSE CLAIRE TOUT BEAU TOUT NEUF

Les studios de répétition et d'enregistrement La Caisse claire, situés dans les locaux de l'Animathèque MJC, ont fait l'acquisition d'une toute nouvelle régie de mixage et prise de son. Désormais, l'équipe des studios vous accueille avec du matériel haut de gamme, tels les préamplis Midas, une toute nouvelle tranche de console Neve, des écoutes Neumann...

→ Studios La Caisse claire, 21 rue des Écoles. Tél. : 01 43 50 94 08.

POINT FORT FICHET  **B.L.R. PROTECTION**

Vous êtes sûrs de nous.

- Blocs-portes
- Portes blindées
- Coffres-forts
- Fermetures
- Alarmes
- Interphones
- Automatismes
- Fenêtres PVC

*Verres gratuits
Dépannage serrurerie
Toutes marques*

**141 av. du Général Leclerc 92340 Bourg-la-Reine
01 47 02 20 20 • www.blr-protection.fr**

 **fca**  

 **écoréha** 
La réhabilitation éco-citoyenne

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

Sceaux **01 41 87 08 25**
fcaweb.fr



DÉCOUVREZ
UN NOUVEAU MONDE DE VISION



Verres progressifs
VARILUX series

 Une structure du verre révolutionnaire issue de la technologie Nanoptix.
Pour une image parfaite et une adaptation immédiate.

www.mavueslunettes.fr

LISSAC
l'Opticien

**8/16 BIS PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
92330 SCEAUX - 01 49 73 24 03**

AUDITION CONSEIL le spécialiste de l'audition à Sceaux



Bonjour,
Je vous invite aux journées DE L'AUDITION ET DU CONSEIL

Découvrez les nouvelles aides auditives numériques :

- Les aides auditives "invisibles"
- Confortables et discrètes
- Des solutions rechargeables
- Compatibles avec la télévision et le téléphone

*Prenez rendez-vous
et bénéficiez de nos offres spéciales*

SIEMENS
Vu à la TV 

BILAN GRATUIT de votre audition⁽¹⁾

ESSAI CHEZ VOUS D'UNE SOLUTION AUDITIVE⁽²⁾

GARANTIE 4 ANS⁽³⁾ de vos aides auditives perte / vol casse / panne




(1) Test non médical. (2) sur prescription médicale ORL. (3) voir conditions au compte

Delphine GERSTLÉ
Audioprothésiste diplômée d'État

SCEAUX
2, avenue Charles Peguy
(proche de la Poste - Centre Ville)
01 46 61 51 32

auditionnouvelle
centre de correction auditive



ASSOCIATIONS

Communiqués

● Bienvenue à Sceaux

Bonne année à tous !
La récente assemblée générale de Bienvenue à Sceaux a permis de confirmer la vitalité de l'association.

Jeu 8 janvier : galette des Rois et inscription aux activités, de 14h à 16h à l'Ancienne mairie.

Expositions : l'art Copte ; *Les Mayas* ; *Souvenirs du Maroc* ; *Rhodes* ; *Voyager au Moyen-Âge*.

Visites et sorties : les coulisses d'une boulangerie parisienne ; l'hôtel de Lauzun ; les coulisses d'un musical de Broadway ; la bibliothèque protestante de Paris ; découvertes des fantaisies architecturales des Hauts-de-Seine et du *Mythe des Courtisanes* chez Maxim's avec déjeuner au lycée hôtelier, rue Médéric.

→ **Tél. : 01 46 60 55 27**
(avant 18h), 01 46 83 02 04
(après 18h). **Permanences de 10h30 à 11h30 (sauf mercredi et week-end) au 14 ter rue des Imbergères.**

● Amnesty International

Le groupe du Val-de-Bievre d'Amnesty International apporte son soutien à la projection du film du réalisateur égyptien Mohamed Diab *Les femmes du bus 678*. Il sera diffusé le **jeudi 12 février à 20h30** au cinéma Trianon.

Le film évoque le quotidien au Caire des femmes subissant de multiples agressions dans les transports collectifs. Inspiré de faits réels, il croise les récits de trois femmes et leur combat en réponse à cette oppression.

Le film ouvrira sur un débat animé par Geneviève Garrigos, présidente d'Amnesty International France.

→ **Contact : amnesty.valdebievre@gmail.com**

● La Sénégalzelle

La Sénégalzelle est une épreuve féminine de course à pied qui allie challenge sportif et action de solidarité au profit de l'éducation des enfants défavorisés du Sénégal. Michèle Lablache-Combière de la Librairie Page 1 y participera avec ses filles. Leur objectif : apporter 120 kg de matériel scolaire. Aidez-les à réaliser ce défi !

→ **Librairie Page 1, 6 avenue de la Gare. Tél. : 01 41 13 92 12. www.senegazelle.fr.**

● Centre scéen des amitiés internationales

Le CSAI a fêté ses 50 ans d'activité en 2014 et fêtera cette année les 50 ans de jumelage entre Sceaux et Brühl. À cette occasion, l'association organise le **24 janvier 2015** un grand dîner dansant au restaurant L'horloge (Plessis-Robinson). Cette soirée est ouverte à tous. Venez nombreux profiter de l'ambiance amicale et festive de notre association. Tarifs : adulte 35€, jeune 10€.

→ **Réservations : 06 47 00 42 76 ou csai92@orange.fr**

● Le Club des Aînés

Ouvert aux seniors, le Club des Aînés vous reçoit désormais aux Garages, 20 rue des Imbergères. Le lundi après-midi est consacré à l'accueil et aux jeux de société ; les joueurs de bridge et de belotes sont attendus ! D'autres activités sont proposées : dessin, chorale, promenade au parc, aquagym, gymnastique douce. En 2015, le club célébrera ses 40 ans lors d'une grande sortie et organisera un voyage pour lequel vos suggestions sont les bienvenues.

→ **Renseignements : 01 46 61 68 45 cda92330@orange.fr**

● AMAP Sceaux et brouettes

La saison 2014 s'est clôturée le 17 décembre. Les distributions reprendront le **21 janvier de 18h à 19h30**, à l'Ancienne mairie. Il reste encore quelques places pour vous inscrire. Vous pouvez choisir un demi panier (pour 3 personnes) à 8,50€/semaine ou un panier entier (pour 5 à 6 personnes) à 17€. L'adhésion à l'association est de 12€ par an. L'agriculteur que nous soutenons pratique une agriculture raisonnée dans une ferme familiale située dans les Yvelines.

→ **Renseignements : vero_marty@hotmail.com ou ruault.steph@gmail.com ou domipao@hotmail.com**

● Entretiens de Robinson

La paroisse protestante de Robinson organise son cycle de conférences sur le thème : *Fascination du malheur ; quelle issue au nihilisme d'aujourd'hui ?* au Temple de Robinson (36 rue Jean Longuet, Châtenay-Malabry)
- le **18 janvier, à 16h** : *Fin de l'occident, naissance du monde ?* avec Hervé Kempf, écrivain et journaliste,
- le **25 janvier, à 16h** : *La bonne nouvelle du nihilisme*, avec Vincent Delecroix, philosophe,
- le **1^{er} février, à 16h** : *Un prophétisme au quotidien pour dépasser le nihilisme*, avec Stéphane Lavignotte, théologien.

● Sceaux culture, loisirs et amitié

Expositions : *Rhodes* ; *Sonia Delaunay* ; *François Truffaut*.
Visites : le couvent des Dominicains ; le collège des Bernardins ; le Palais d'Iéna.
Activités : après-midi vidéo : anniversaire des 20 ans de SCLA chez Mario Luraschi, puis la Sicile, suivi d'un goûter ; cercle de lecture : Modiano ; goûter littéraire : Simone Veil ; dîner dégustation sur le thème *Art du vin* ; galette des Rois ; à la découverte des vins ; suite des cycles *Bien dans son assiette* et *Gestion de patrimoine*, gym'aqua et gym'douce ; etc.
Spectacles (prix réduits) : tous les spectacles du théâtre des Gémeaux ; *Un dîner d'adieu*, au théâtre Édouard 7.

→ **Renseignements : www.scla-asso.fr ou 01 46 60 94 00**

● France Alzheimer 92

L'association proposera une formation des aidants le **24 janvier 2015 à 14h30**. Elle est destinée à ceux qui assument le quotidien d'un malade. Les cinq séances auront lieu au foyer d'hébergement de l'APEI (42 rue d'Estienne d'Orves à Fontenay-aux-Roses). Le malade pourra être reçu individuellement. Des groupes de parole se tiendront également les **9 janvier et 6 février à 10h** (Ancienne mairie à Sceaux), les **10 janvier et 7 février à 9h45** (résidence Saint-Charles à Sceaux), les **10 janvier et 7 février à 10h** (40 rue d'Estienne d'Orves à Fontenay-aux-Roses).

→ **Inscription : 01 47 02 79 38 fa92.sud@orange.fr.**

Tél. **01 49 73 38 02**
 Agence 92 :
 144, bis avenue du Général Leclerc
 RN 20
 92330 Sceaux

FENÊTRES · VOILETS · STORES · PORTAILS · PORTES D'ENTRÉE · PORTES DE GARAGE

Fenêtres d'hier & d'aujourd'hui
www.fenetrespcj.com

Exigez la qualité pour vos ouvertures Bois PVC Alu

GROUPE SCOLAIRE SAINTE JEANNE D'ARC

ÉCOLE ...
MATERNELLE ET PRIMAIRE :

- Éveil musical et linguistique dès la maternelle
- Anglais dès le CP
- Éducation physique
- Étude dirigée le soir
- Atelier périscolaire culturel

Sainte Jeanne d'Arc

... et COLLÈGE :

- 2 langues vivantes dès la 6^e
 Anglais et allemand
 Anglais et espagnol
 Anglais et italien
- 3 langues vivantes en 4^e
 Latin et grec
 Mandarin et Russe
 en option le mercredi
- Passage des examens de Cambridge

CLUB DU SOIR DE 18H À 20H ET CLUB DU MERCREDI DE 13H À 19H POUR LE PRIMAIRE

ÉCOLE : 7, rue du Docteur Berger - 92330 SCEAUX - Tél. : 01 41 13 07 95
 COLLÈGE : 27, rue des Imbergères - 92330 SCEAUX - Tél. : 01 41 13 07 87

RER B, station SCEAUX
 Bus : 128 - 192 - 395

LuxTend®
 LE PLAFOND TENDU PAR EXCELLENCE

NE REPEIGNEZ PLUS VOS PLAFONDS !

Luxtend® est la solution par excellence à la rénovation de vos plafonds

N° Azur 0 810 810 645

DEVIS GRATUIT

LUXTEND 78
 VERSAILLES - 78000
Tel : 06 43 00 75 30
 E-mail : luxtend78@luxtend.fr
 Internet : www.plafondtenduluxtend78.fr

www.luxtend.fr - www.luxtend.fr

N° 1 DES PLAFONDS TENDUS DE L'HABITAT

Espace Center Lingerie

 Le plaisir de vos moments d'été

99 AVENUE DIVISION LECLERC
 92160 ANTONY N.20
 01-46-68-87-40
 MARDI AU SAMEDI
 10H-12H30 ET 14H-19H

CLIC-CLAC

TEMPUR
 MATELAS ET OREILLERS

RESSORTS ENSACHES

30 NUITS D'ESSAI
SATISFAIT ou ÉCHANGÉ

COUETTES

BLANC des VOSGES

OREILLERS

ebac
 la literie les yeux fermés

100% LATEX

Réservez
 votre espace publicitaire
 dans le magazine
 DE SCEAUX

Carole Malek
 06 24 62 49 99

Bon à savoir

Menus au restaurant scolaire

Du 5 au 9 janvier

LUNDI

Betteraves à la vinaigrette
Macédoine à la mayonnaise
Sauté de porc sauce au curry
Sauté de dinde sauce au curry *
Lentilles maison
Brocolis
Fromages au choix
Fruit de saison

MARDI

Épiphanie
Salade verte et surimi
Salade verte et mais
Merguez douce
Pommes rissolées
Haricots verts extra-fins
Petit-suisse aux fruits
Galette des rois
Jus d'orange


MERCREDI

Carottes râpées
Radis et beurre
Rôti de bœuf au jus
Pommes à la vapeur
Jardinière de légumes
Fromages au choix
Galette des rois

JEUDI

Salade coleslaw maison
Chou rouge et pommes
Hachis parmentier pommes de terre et potiron maison
Fromages au choix
Crème dessert au chocolat
Crème dessert à la vanille

VENDREDI



Potage parmentier maison
Pépites de colin panées
Ratatouille
Riz pilaf
Fromages au choix
Fruit de saison bio 

Du 12 au 16 janvier

LUNDI

Chou blanc sauce enrobante
Chou rouge sauce enrobante
Sauté de bœuf sauce Marengo
Carottes Vichy
Pommes à la vapeur
Fromages au choix
Mousse au chocolat au lait
Mousse au chocolat noir



MARDI

Menu végétarien
Concombre à la vinaigrette
Tomates à la vinaigrette
Omelette nature
Tortis
Petits pois
Yaourt nature bio  et sucre
Fromage blanc nature bio et sucre 
Compote de pommes
Compote pomme-banane


MERCREDI

Carottes râpées maison
Salade coleslaw maison
Rôti de porc au jus
Rôti de dinde au jus*
Haricots verts extra-fins
Semoule
Fromages au choix
Cake à la vanille maison

JEUDI

Potage tomate et vermicelle
Steak haché
Purée de pommes de terre-carottes maison
Chou-fleur à la béchamel
Fromage blanc bio aromatisé 
Yaourt bio aromatisé 
Fruit de saison

VENDREDI




Tarte à la tomate maison
Lasagne au saumon
Fromage au choix
Fruit de saison bio 

Du 19 au 23 janvier

LUNDI

Mais et thon à la mayonnaise
Rillettes aux deux poissons
Pizza volaille-champignons
Salade verte
Fromages au choix
Fruit de saison

MARDI

Laitue Iceberg et noix
Laitue Iceberg et maïs
Sauté de poulet sauce à la crème
Carottes Vichy bio 
Tortis
Yaourt nature bio et sucre 
Fromage blanc nature bio et sucre 
Moelleux aux poires maison

MERCREDI

Potage Esaü (lentilles)
Rôti de veau au jus
Pommes à la vapeur
Épinards à la béchamel
Petit-suisse nature et sucre
Fruit de saison

JEUDI



Salade verte
Batavia
Hachis parmentier maison
Fromages au choix
Ananas au sirop
Pêche au sirop

VENDREDI

Salade nantaise
Salade harmonie
Filet de cabillaud sauce safranée
Riz pilaf
Brunoise de légumes
Fromages au choix
Crème dessert au chocolat
Crème dessert à la vanille

Du 26 au 30 janvier




LUNDI

Saucisson à l'ail et cornichons
Roulade de volaille et cornichons *
Escalope de poulet sauce basquaise
Semoule
Carottes Vichy
Yaourt nature bio  et sucre
Fromage blanc nature bio et sucre 
Fruit de saison

MARDI

Carottes râpées
Concombre à la vinaigrette
Cordon bleu
Pommes smile
Petits pois
Fromages au choix
Compote pomme-framboise
Compote de pommes

MERCREDI

Quiche au fromage maison
Jambon blanc
Jambon de dinde*
Haricots verts extra-fins
Tortis
Fromage blanc bio aromatisé 
Yaourt bio aromatisé 
Fruit de saison bio 

JEUDI

Laitue Iceberg et mimolette
Laitue Iceberg et emmental
Sauté de bœuf sauce chasseur
Chou-fleur
Printanière de légumes
Crème anglaise
Cake au chocolat maison

VENDREDI

Potage de légumes maison
Pavé de colin sauce brésilienne
Épinards à la crème
Riz créole
Fromages au choix
Fruit de saison

Les parties des menus présentés ci-dessus en caractère gras ne concernent que les écoles élémentaires.

Ces menus peuvent faire l'objet de modifications en fonction des recommandations de la commission des menus. Lors des vacances scolaires, les menus correspondent à ceux de l'accueil municipal de loisirs.

Le label  indique les aliments issus de l'agriculture biologique. **Le pain servi à tous les repas est bio.**

*Choix pour les enfants ne voulant pas consommer de porc dans la semaine ou de viande le vendredi.

FENÊTRE SUR

● Antony

Focus *Jeunes Compagnies*
Compagnies Le Collectif de
la Bascule et La Meute
Du 8 au 20 janvier
À l'espace Cirque d'Antony,
rue Georges Suant

→ **Renseignements :**
www.theatrefirmingemier-lapiscine.fr ou 01 41 87 20 84

● Bourg-la-Reine

49^e Semaine de l'orientation
Rencontre entre les jeunes
et des professionnels
Du 17 au 23 janvier
Aux Colonnes, 51 boulevard
du Maréchal-Joffre

→ **Renseignements :**
www.bourg-la-reine.fr
ou 01 79 71 41 50

● Châtenay-Malabry

Chanson, jazz, world, électro...
Concert tous les jeudis à 20h
Théâtre la Piscine, 254 avenue
de la Division-Leclerc

→ **Réservations et tarifs :**
01 41 87 20 84

● Le Plessis-Robinson

21^e salon des artistes
amateurs robinsonnais
Du 24 janvier au 1^{er} février
Au Moulin Fidel,
64 rue du Moulin Fidel

→ **Renseignements :**
www.plessis-robinson.com

● Verrières-le-Buisson

Théâtre : *Thomas B.*
de et par Jacques Kraemer
Le 31 janvier à 21h. Au Moulin
de Grais, 12 rue du Lavoisier

→ **Réservations :** lecolombier@verrieres-le-buisson.fr
ou 01 69 53 10 37

● Wissous

Concert *Les Graffiti's*
Le 30 janvier. À l'espace
Antoine de Saint-Exupéry

→ **Réservations :** 01 69 93 89 04

Les annonces publiées dans Sceaux Mag sont réservées aux particuliers scéens.

Pour publier une annonce, vous pouvez remplir un formulaire à l'accueil de la mairie (122 rue Houdan), le télécharger ou effectuer votre annonce en ligne sur www.sceaux.fr. Toute personne publiant une annonce dans Sceaux Mag et sur le site de la Ville est réputée avoir pris connaissance du règlement (disponible à l'accueil de la mairie ou sur www.sceaux.fr).

● EMPLOI SERVICES

Femme expérimentée, propose garde d'enfants au domicile des parents, garde de personnes âgées ou heures de ménage. Temps plein ou partiel.

Tél. : 06 13 42 35 91.

Femme expérimentée propose heures de ménage et de repassage, aide à domicile et garde de personnes âgées. **Tél. : 06 21 87 69 55.**

Jeune femme expérimentée propose des heures de ménage, aide aux personnes âgées, garde d'enfants au domicile des parents. **Tél. : 06 51 41 81 44.**

Jeune femme propose 2h de ménage et son aide aux courses pour des personnes âgées dans résidence des Bas-Coudrais. **Tél. : 06 34 20 95 76.**

Dame sérieuse et dynamique propose garde d'enfants au domicile des parents, sortie d'école, baby-sitting soir et WE ou heures de ménage. **Tél. : 06 41 33 28 30.**

● IMMOBILIER

Loue box fermé, garage sécurisé, résidence Hermitage, place de Gaulle. Loyer : 80 €. **Tél. : 06 70 43 78 08.**

Loue pièce 8 m² chauffée, usage resserre, proche gare de Bourg-la-Reine. Loyer : 80€ TTC. **Tél. : 01 46 61 20 50.**

À louer, apt 3 p. meublé, 3 chambres, 1 SDB, 1 WC, cuisine, proche du lycée Lakanal, 7 mn RER B, cave, parking. **Tél. : 06 75 46 37 68.**

Loue box ouvert, parking souterrain, 4 rue des Filmins. **Tél. : 01 47 02 40 03.**

Cherche à acheter place de parking proche rue Houdan (rue piétonne). **Tél. : 06 61 40 16 03.**

Vends 2 p. 46 m², 1963, refait à neuf, au sud, dernier étage, balcon, cave, parking, résidence entretenue, Fontenay-aux-Roses, limite Sceaux, 5 mn RER. Prix : 209 000 €. **Tél. : 06 79 31 91 28.**

Loue box fermé, éclairé jour et nuit, avec gardien, plein centre de Sceaux, pour parking ou stockage. **Tél. : 06 64 40 53 94.**

● VENTES

Vends manteau neuf de vison, coloris dark, taille 42, long. 130. Qualité exceptionnelle, coupe YSL, jamais porté. Valeur 16 000 €, vendu 6 000 €. **Tél. : 06 23 64 85 08.**

Vends matelas Fusion 140/190, prix : 80 €. Écran plat LCD, 80 cm, Samsung noir, prix : 150 €. Rideaux, voilages, stores, petits prix. **Tél. : 06 13 54 25 34.**

Vends deux fauteuils, couleur ivoire, bon état. Valeur : 850 €, vendus 300 € les deux. **Tél. : 06 48 66 95 51.**

Vends 1 baignoire en cuivre rouge du 18^e siècle, bon état. Prix : 2 000 €. **Tél. : 06 32 58 42 85.**

Vends 206 SW, année 2007, essence, contrôle technique fait, 26 000 km. Prix à débattre. **Tél. : 06 83 10 73 67.**

Vends vélo femme, marque Peugeot, bon état. Prix : 45 €. **Tél. : 06 61 98 33 52.**

● COURS PARTICULIERS

Professeur expérimenté donne leçons particulières de mathématiques. **Tél. : 01 46 60 85 97.**

Professeur expérimenté propose cours de soutien scolaire en math., anglais, allemand, de la 6^e à la terminale. Tarif selon niveau. **Tél. : 06 76 61 95 08.**

Professeur expérimenté donne cours à domicile de piano, solfège, espagnol, pour enfants et adultes, variété et classique. **Tél. : 06 12 24 35 24.**

Professeur d'anglais ayant une bonne connaissance des programmes, propose un soutien efficace et ciblé aux collégiens et lycéens. **Tél. : 06 61 98 33 52.**

Locaux commerciaux

À louer : local commercial d'angle avec vitrine en centre-ville, tout commerce sauf nuisance. Aucun pas de porte. Superficie 40m² + environ 18 m² de réserve en sous-sol. Loyer : 1 000 €/mois.

→ **Renseignements :** service Coordination économique de la Ville. **Tél. : 01 41 13 32 51.**

Services publics

ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h à 17h30, sur rendez-vous à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan. Tél. : 01 41 13 33 00.

CAUE 92

Un projet d'habitation ? Le CAUE vous aide, avec la Ville, en amont d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable. Permanence les 1^{er} et 3^e vendredis du mois sur rendez-vous, en mairie de 10h à 12h. Tél. : 01 41 13 33 00.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES HAUTS-DE-BIÈVRE

3 Centrale Parc, av. Sully-Prudhomme à Châtenay-Malabry. Tél. : 01 41 87 82 82. Fax : 01 41 87 82 83.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Reçoit à la mairie les 1^{er} et 3^e mardis du mois sur rendez-vous de 11h à 18h. Tél. : 01 41 13 33 00.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Le lundi de 10h à 12h au CSCB, 2 rue du Docteur-Roux.

ESPACE INFO ÉNERGIE ET HABITAT DES HAUTS-DE-BIÈVRE

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 14h à 17h. Hôtel de ville, 122 rue Houdan. N° vert : 0800 006 075, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. energiehabitat@agglo-hautsdebievre.fr

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DES BLAGIS

8 bis rue de la Sarrazine, Bagneux. Tél. : 01 46 64 14 14. mjd.blagis@orange.fr Ouverte lundi et jeudi (de 9h à 12h et de 14h à 18h) ; mardi, mercredi et vendredi (de 9h à 12h et de 13h à 17h).

MAISON DU TOURISME

Jardin de la Ménagerie, 70 rue Houdan. Tél. : 01 46 61 19 03. maisondu tourisme@sceaux.fr Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le dimanche de 10h à 12h30, fermé le lundi.

Services de garde



● PHARMACIES

Dimanche 4 janvier

Pharmacie Laverdet
106 rue Houdan
01 46 61 00 62

Dimanche 11 janvier

Pharmacie Pompei
178 rue Houdan
01 47 02 77 97

Dimanche 18 janvier

Pharmacie
Dubray-Martin-Lavigne
(Bourg-la-Reine)
104 av. du Gal-Leclerc
01 46 61 80 80

Dimanche 25 janvier

Pharmacie des Blagis
51 rue de Bagneux
01 46 61 10 59

● INFIRMIERES

Dimanche 4 janvier

Mme Mercier
5 passage
Marguerite-Renaudin
01 43 50 13 93

Dimanche 11 janvier

Mme Croset
Mme Fuoco
10 rue Florian
01 47 02 30 80

Dimanche 18 janvier

Mme Loiseau
Mme Saint-Joannis
22 square Robinson
01 46 60 09 74

Dimanche 25 janvier

Mme Panzovski
10 rue Florian
01 47 02 24 23
Mme Crépet
06 16 97 84 74

Dimanche 1^{er} février

Mme Thiriet-Bouchilloux
155 rue Houdan
06 03 05 43 73
Mme Ablin
06 83 32 21 79



LES HAUTS-DE-BIÈVRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Collecte des déchets

La collecte sélective

Sapins de Noël

La communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre collectera les sapins de Noël les mardis 6 et 20 janvier au matin.



Les déchets végétaux

Collectés sur l'ensemble de la ville tous les mardis matin, du 10 mars au 8 décembre inclus. La collecte se fait dans des bacs distribués aux foyers concernés. Les sacs biodégradables seront toujours collectés mais ne seront plus fournis.



Les objets encombrants

Secteur 1 : les lundis 5 et 19 janvier, et le 2 février.
Secteur 2 : les lundis 12 et 26 janvier.
Secteur 3 - Résidence des Bas-Coudrais : tous les lundis matin.



Les déchets toxiques

Les déchets toxiques doivent être apportés au camion Planète. Prochaine collecte le samedi 7 février de 10h à 12h, parking de Gaulle, et de 14h à 16h, place des Ailantes aux Blagis.



Pour rappel, chacun peut obtenir son calendrier de collecte personnalisé sur le site Internet de la Communauté d'agglomération (www.agglo-hautsdebievre.fr) en tapant son adresse.

→ Déchetterie communautaire à Verrières-le-Buisson. Horaires d'ouverture : du lundi au samedi, de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30, le dimanche de 9h à 12h15 (horaires valables jusqu'au 1^{er} mars 2015).

→ Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre, service Environnement. Tél. : 01 41 87 81 61 infodechets@agglo-hautsdebievre.fr

Les informations, chiffres et opinions dans les tribunes ci-dessous sont placés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Groupe : Vivre à Sceaux - Majorité municipale (UDI, UMP, sans étiquette)

L'avenir de notre ville se dessine ensemble.

Alors que les Français doutent de plus en plus, de l'action et de la parole publiques, nous avons plus que jamais besoin d'échanger et d'agir pour réussir ensemble notre projet pour Sceaux. Bien conscients du contexte économique difficile auquel nous devons faire face, nous avons fait le choix de ne pas tomber dans le fatalisme ambiant. Nous avons choisi d'ignorer les discours anxio-gènes de ceux qui en font commerce, **pour être constructifs, sortir de la crise par le biais de la créativité et de l'innovation. Nous avons fait le pari qu'avec l'engagement des habitants, nous allons réussir à dessiner un bel avenir pour les prochaines générations de notre ville.** Nous avons souhaité mettre en œuvre une démarche où chacun peut **mieux vivre ensemble.** Malgré la peur sans cesse véhiculée dans les discours médiatiques, politiques et locaux, **nous rencontrons tous les jours**

des Scéens qui souhaitent participer à des projets collectifs pour l'avenir de leur ville et qui, comme nous, ont décidé de ne pas laisser la morosité les gagner. Agir reste la seule solution pour ne pas se laisser bercer par les discours qui instrumentalisent la peur. À Sceaux, nous l'avons vécu avec le PLU, les finances et bien d'autres sujets. Refusons ensemble de céder aux discours angoissants, qui dénigrent systématiquement les actions menées. Le résultat de l'utilité de l'action municipale se vérifie au quotidien au côté des habitants. Notre service public de proximité porte l'essentiel des réponses aux différentes crises que nous traversons aujourd'hui.

Nous, élus de la majorité municipale, sommes engagés aux cotés de Philippe Laurent pour défendre un projet de qualité, qui se vérifie pas à pas, à travers la ville, pour mettre en mouvement

tous les talents de Sceaux, malgré ceux qui exploitent la moindre difficulté pour en faire un « problème ».

La majorité municipale vous souhaite une excellente année 2015 et vous donne rendez-vous le second samedi de chaque mois, de 10h à 12h, pour échanger lors des permanences de « Vivre à Sceaux », au 45 rue Houdan.

→ **Les élus de la majorité municipale de Sceaux : Jean-Philippe Allardi, Catherine Arnould, Claire Beillard-Boudada, Sylvie Bléry-Touchet, Sakina Bohu, Chantal Brault, Francis Brunelle, Isabelle Drancy, Thibault Hennion, Roselyne Holuigue-Lerouge, Othmane Khaoua, Philippe Laurent, Timothé Lefebvre, Thierry Legros, Catherine Lequeux, Liza Magri, Jean-Louis Oheix, Patrice Pattée, Bruno Philippe, Monique Pourcelot, Florence Presson, Jean-Pierre Riotton, Pauline Schmidt, Xavier Tamby, Philippe Tastes et Claire Vigneron. contact@vivreasceaux.com**

Groupe : Sceaux pour Tous

(PS, EELV, Génération Écologie, MRC, PRG et citoyens de la société civile)

Pour une année et un budget utiles !

Nous vous souhaitons une très belle année 2015 pour vous et vos proches et vous convions le samedi 17 janvier à 12h aux "Garages", 20 rue des Imbergères, pour notre cérémonie des vœux.

En 2015, nous souhaitons pour notre ville, avancées et engagements. À plusieurs reprises nous avons démontré qu'une autre politique est possible à Sceaux.

Nous proposons pour le budget 2015 de :

- Basculer les dépenses « somptuaires », comme l'enfouissement des réseaux, pour donner la priorité aux investissements permettant de relancer l'activité dans tous les quartiers et d'aider ceux qui en ont le plus besoin.
- Reprendre en main l'aménagement urbain où trop de zones d'ombre existent.

Nous serons attentifs à ces éléments lors de la discussion budgétaire.

Bonne année !

→ **Les élus Sceaux pour Tous : Benjamin Lanier, Sophie Ganne-Moison, Hachem Alaoui. contact@sceauxpourtous.fr**

Groupe : La Voix des Scéens

DEVONS NOUS FÉLICITER LE MAIRE DE SCEAUX ?

Il a été élu, petitement d'ailleurs, secrétaire général de l'Association des Maires de France. Ses collègues ignorent-ils **la gestion calamiteuse** de sa ville ?

• **Sceaux, 7^{ème} ville de France la plus endettée** selon le Huffington Post <http://www.huffingtonpost.fr/2014/11/27/villes-les-plus-endettees-france>

• **Notée 0/20 pour ses mauvaises performances** en niveau de dépenses courantes et sa **mauvaise santé financière** par le site de Jean-Marie Cavada, <http://vigiecitoyenne.nouscitoyens.fr/>.

Il recommande notamment **de réduire les dépenses courantes, les coûts fixes et la dette.**

Cela ne vous rappelle rien ? Relisez notre programme de campagne de mars dernier !

Très bonne année 2015 et bon courage pour affronter les hausses d'impôts que le maire nous prépare.

→ **J-J Campan, C. Debon, H. Douceron. contact@lavoixdessceens.com, BP56, 92330 Sceaux ; www.lavoixdessceens.com**

Conseiller municipal n'appartenant à aucun groupe Réagissons !

Après s'être largement servi sur les classes moyennes, le gouvernement a promis qu'il n'augmenterait plus les impôts. Mais beaucoup de collectivités territoriales ne baisseront pas significativement leurs dépenses en 2015 malgré la baisse des dotations. Leurs recettes, notamment fiscales, devraient de leurs côtés augmenter. Nous pouvons donc nous attendre à de nouvelles augmentations des impôts. Si l'on n'accélère pas la baisse des dépenses publiques, le pacte de responsabilité ne pourra fonctionner et l'emploi ne repartira pas. Tout est lié. Les prélèvements obligatoires empêchent la plupart des PME d'embaucher. Si l'on baisse d'un côté et que l'on augmente d'un autre, l'économie restera en crise. C'est une profonde réforme dont la France a besoin, en commençant par une baisse drastique des dépenses publiques. Bonne année 2015 !

→ **Christian Lancrenon christian@lancrenon.fr**

ÉTAT CIVIL

● Naissances

enregistrées du 16 novembre
au 15 décembre 2014

Garance Chevrin - Célia Abdoullah -
Jeaden-Kruz Menendez Benitez Benamer -
Noémi Sender - Lila Mayras - Raphaël
Clément - Serena Burgio - Chiara Burgio -
Aïssa Sissoko - Myrtille Lacroix.

● Mariage

enregistré du 16 novembre
au 15 décembre 2014

Boun-Thy Seng et Delphine Desusclade.



● Décès

enregistrés du 16 novembre
au 15 décembre 2014

Anne Gueyraud veuve Thoreau La Salle -
Colette Rouffy épouse Boué - Josiane Vic
veuve Jaud - Geneviève Penot veuve
Martine - Colette Thiébaud veuve
Gauchotte - Jean Lavanture - Jacques
Hachette - Henriette Besse veuve Dumond -
Jean-Pierre Mettas - Rose Molinier veuve
Verdier-Taillefer - Huguette Servenay
veuve Orban - Henry Boué - Éric Chabal.



Pour contacter la mairie

Hôtel de ville

122 rue Houdan, 92331 Sceaux cedex
Tél. : 01 41 13 33 00
sceauxinfomairie@sceaux.fr
www.sceaux.fr

Les services municipaux

Hôtel de ville, 122 rue Houdan, 92330 Sceaux
ouvert du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30
à 17h30. Et le samedi matin de 9h à 12h :
permanences des services Sceaux info mairie
et Population et citoyeneté.

Accueil info mairie Les Blagis

10 rue du Docteur-Roux, 92330 Sceaux
ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h
et le samedi de 9h à 12h.

Vous souhaitez adresser une suggestion, une information ou une demande à la Ville ?

Adressez de préférence un courrier sur papier à :

**Monsieur le maire, Hôtel de ville,
122 rue Houdan, 92331 Sceaux cedex**

Chaque courrier est enregistré et fait l'objet d'un suivi
spécifique.

Soucieuse de la qualité du service rendu, la Ville
veillera à ce qu'une réponse complète vous soit
apportée dans les meilleurs délais.

sceauxinfomairie@sceaux.fr : la garantie d'une meilleure qualité de service

L'utilisation de cette adresse électronique unique
garantira qualité et rapidité de réponse. Votre
message fera l'objet d'un accusé de réception et sera
traité dans les meilleurs délais. Si votre demande ou
question requiert une étude plus approfondie qu'une
simple demande d'information, elle sera transmise au
service municipal compétent et au maire. La réponse
vous sera fournie par courriel ou par courrier.

Vos élus

MAIRE DE SCEAUX

Philippe Laurent
reçoit sur rendez-vous
à la mairie de Sceaux
Secrétariat : 01 41 13 33 06

ADJOINTS AU MAIRE

Chantal Brault
Politique familiale et
petite enfance, vie scolaire
et péri-scolaire, jeunesse,
engagement citoyen et
relations internationales
conseiller communautaire

Jean-Philippe Allardi

Culture, patrimoine,
esthétique urbaine,
campus urbain
conseiller communautaire

Sylvie Bléry-Touchet

Vie économique, commerce,
artisanat, tourisme

Francis Brunelle

Action sociale, prévention,
santé

Florence Presson

Ville numérique,
développement durable
et transition énergétique

Patrice Pattée

Urbanisme, espace public,
mobilité

Isabelle Drancy

Finances
et commande publique

Philippe Tastes

Sports

Monique Pourcelot

Seniors, vie locale

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS DU MAIRE

Jean-Louis Oheix

Tradition félibréenne
et méridionale,
questions linguistiques,
francophonie

Roselyne Holuigue- Lerouge

Logement, habitat, population
conseillère communautaire

Jean-Pierre Riotton

Sécurité

Othmane Khaoua

Économie sociale
et solidaire

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Bruno Philippe
conseiller communautaire

Claire Vigneron

Liza Magri

Thierry Legros

Pauline Schmidt

Xavier Tamby

Sakina Bohu

Catherine Lequeux

Thibault Hennion

Claire Beillard-Boudada

Timothe Lefebvre

Catherine Arnould

CONSEILLERS MUNICIPAUX N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

Benjamin Lanier

conseiller communautaire

Sophie Ganne-Moison

Hachem Alaoui

Benhachem

Jean-Jacques Campan

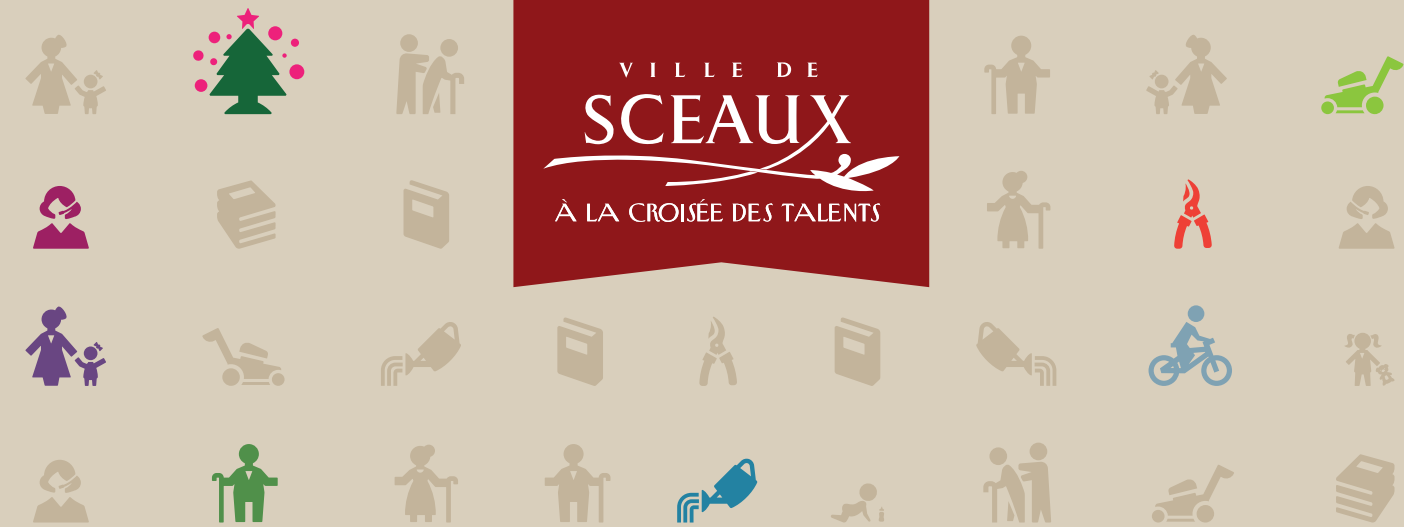
Hervé Douceron

Claude Debon

Christian Lancrenon

DÉPUTÉ

Patrick Devedjian, député de la 13^e circonscription des Hauts-de-Seine, reçoit sur
rendez-vous à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan, le 4^e lundi du mois, de 18h à 20h
(sauf vacances scolaires). Renseignements : 01 40 63 67 72.



Philippe Laurent,

maire de Sceaux

les élus du conseil municipal

et

les agents

du service public communal

vous souhaitent

une belle année

2015

